

MADAGASCAR

REVUE DE PRESSE - JUILLET 2020

Sommaire

POLITIQUE.....	1
▶ Lutte contre le Covid-19.....	1
▶ La « diplomatie sanitaire » d'Andry Rajoelina	12
▶ Affaires nationales	13
▶ Diplomatie	17
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE	18
▶ Insécurité, dahalo	18
▶ Justice, situation carcérale	18
▶ Gouvernance	19
▶ Traite, migrations clandestines.....	21
▶ Violences basées sur le genre.....	21
▶ Droits des enfants, éducation	21
▶ Santé.....	22
▶ Médias, communication, fakes news	22
ÉCONOMIE - SOCIAL.....	23
▶ Ressources naturelles	23
▶ Environnement.....	23
▶ Coopération, bailleurs de fonds.....	24
▶ Economie - Social.....	26

POLITIQUE

▶ Lutte contre le Covid-19

01/07 - La région Analamanga concentre la quasi-totalité des 76 cas détectés sur une journée. Ces 76 contaminations ont été trouvées parmi 148 tests réalisés par l'Institut Pasteur, montrant ainsi un taux de positivité de 51,3 %. Le nombre de contamination depuis le début de la pandémie est de 2 214 avec 20 décès enregistrés. 1 200 patients sont sous traitement, dont 42 développent la forme grave de la maladie, avec 27 en détresse respiratoire. Toamasina sort petit à petit du tunnel tandis que la situation s'aggrave à Antananarivo.

600 000 personnes seront ciblées pour bénéficier d'un tarif réduit de l'eau aux bornes-fontaines publiques dans les zones les plus touchées par le coronavirus. Le bidon de 20 litres coûtera 20 Ar au lieu de 30 à partir de juillet dans les villes d'Antananarivo, Moramanga et Toamasina. 1 450 bornes-fontaines sont concernées dans la capitale. Ce projet a été initié par le ministère de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, grâce à un financement de 470 000 dollars de l'Unicef. Une campagne de distribution de savon pour 200 000 personnes issues de 40 000 ménages les plus vulnérables entre dans le cadre du projet. Des dispositifs de lavage des mains seront mis en place dans 2 500 lieux publics. A Antananarivo, 33 500 chauffeurs et receveurs de bus vont bénéficier de masque de protection.

02/07 - Deux nouveaux décès et 88 nouveaux cas à Antananarivo. Ils ont été découverts parmi 393 tests virologiques effectués. Un collaborateur du maire d'Antananarivo est décédé du coronavirus. L'ex-ministre de la santé, le professeur Mamy Lalatiana Andriamanarivo, a révélé avoir été testé positif. « *Personne n'aurait su que j'ai contracté le virus si je n'avais pas témoigné aujourd'hui* », a-t-il déclaré sur sa page Facebook.

Les soignants ne cessent d'interpeller sur leur situation et l'ex-ministre leur a apporté son soutien. Une centaine d'agents de santé ont été testés positifs. Cinq d'entre eux ont succombé officiellement à la maladie, un chiffre qu'ils estiment très inférieur à la réalité.

En raison de l'aggravation de la situation sanitaire, la présence physique d'un médecin sera exigée pour constater tout décès sur le territoire national et des mesures sanitaires strictes seront appliquées en cas de suspicion de coronavirus.

Le chef de l'Etat s'est rendu au village Voara d'Andohatapenaka pour inaugurer le Centre médical Covid-19 (CMC-19) qui assurera les dépistages, les soins et les essais cliniques. Angoissées par la situation, les personnes présentant ou non des symptômes se sont précipitées au Centre dès son ouverture. Plusieurs centaines de tests ont été effectués durant cette première journée. Le CMC a une capacité d'accueil d'environ 150 lits. Les personnes testées positives ont la possibilité de rester à leur domicile en signant une lettre d'engagement de mise en quarantaine. Le Centre accueille aussi l'unité réservée aux essais cliniques de la solution injectable dérivée de l'artémisinine, fruit des recherches effectuées par les chercheurs malgaches et étrangers et des scientifiques et cliniciens étrangers (Mauriciens, Américain et Thaïlandais). Les résultats des essais effectués sur des patients volontaires seront connus mi-juillet. Annoncé comme une première pour un pays du Sud, « *nous avons fait part de cet essai clinique au monde entier* », indique le chef de l'État. La démarche malgache se fera sous la supervision de l'OMS. L'élaboration du protocole devra répondre aux normes et standards internationaux. Des essais cliniques de la solution injectable sont envisagés dans d'autres pays d'Afrique. Des contacts seraient en cours.

Les ressortissants malgaches bloqués en France lancent un SOS. Ils demandent leur rapatriement via une lettre adressée au président de la République. Ils sont plusieurs centaines bloqués en France depuis quatre mois ; ils peinent à subvenir à leurs besoins mais acceptent de prendre en charge le coût de leur rapatriement si l'Etat n'en a pas les moyens. Ils s'engagent à respecter les mesures de mise en quarantaine dès leur arrivée. Jusqu'ici le gouvernement n'est parvenu à organiser que deux vols de rapatriement pour plus de 200 malgaches de Maurice et du Koweït.

03/07 - Cent nouveaux cas en une journée, record jamais atteint le début de la pandémie. Le taux de positivité lors des tests effectués demeure élevé : 57,7 %. Quatre cas positifs ont été découverts pour la 1ère fois à Ambositra. Une des fidèles compagnes de lutte de Marc Ravalomanana est décédée. Suite à ce décès, une désinfection a été organisée au domicile de l'ancien président. Deux députés ayant été contaminés, tous les membres de l'Assemblée ont été soumis aux tests et une vaste opération de désinfection a été menée sur le site du CCI où elle siège. Les administrations ont décidé de limiter l'accueil des usagers pour réduire les risques de contagion et les réunions en visioconférence sont désormais privilégiées. 231 véhicules ont été refoulés au niveau des barrages sanitaires à la sortie d'Antananarivo. 15 véhicules ont été mis en fourrières pour avoir violé les mesures d'urgence sanitaire. 100 personnes récalcitrantes ont été condamnées à des travaux d'intérêt général à Mahajanga.

L'Organisation sanitaire tananarivienne inter-entreprise (Ostie) prévoit la levée du secret médical pour les employés des entreprises privées classés dans la catégorie des personnes « vulnérables », et qui souhaitent ne pas rejoindre leur lieu de travail en raison de la propagation du coronavirus. Une note ministérielle vient en effet d'autoriser l'absence du lieu de travail pour cette catégorie d'employés.

Les députés demandent au gouvernement la transparence sur la gestion et l'affectation des aides financières reçues dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, indique la présidente de l'Assemblée, Christine Razanamahasoa. Ils lui demandent également de prendre en considération la détresse des personnels de santé.

04/07 - Sur les 109 nouveaux cas annoncés ce jour, 85 sont localisés à Antananarivo. Les audiences au tribunal de première instance de la capitale, qui devaient reprendre, ont été reportées. Des magistrats seraient atteints par le coronavirus. Les temples de l'Eglise luthérienne d'Antsirabe ont été fermés pour trois semaines pour cause de suspicion de Covid-19 parmi les fidèles.

Pour *Tribune*, « *le Covid-19 est en train de devenir une réalité visible, car les gens commencent à connaître personnellement quelqu'un qui a été infecté, ou pire, qui en est mort.* »

Les fonctionnaires du corps de la santé publique ont lancé un ultimatum d'une semaine aux autorités pour trouver des solutions à leurs revendications. Ils estiment qu'une cinquantaine d'entre eux sont atteints sur le seul hôpital HJRA.

703 marins Malgaches bloqués à l'extérieur sont en attente d'une décision de rapatriement. Employés sur les bateaux de croisière, ils sont au chômage depuis le mois d'avril et ne perçoivent plus de salaire. Leurs

compagnies seraient disposées à prendre en charge les frais d'avion pour leur retour. Le député de Toamasina, Roland Ratsiraka, est intervenu en leur faveur.

Suite aux interventions de la société civile, le gouvernement s'est engagé à la transparence dans la gestion des budgets Covid-19. « *Un rapport mensuel détaillé sera mis à disposition du grand public sur le site web de notre ministère* », annonce Richard Randriamandranto, ministre de l'économie et des finances.

Transparency International a lancé un sondage en ligne ouvert à tous pour identifier les types de corruption en temps du Covid-19¹.

Classées à risque, les personnes en situation de handicap demandent leur inclusion dans les distributions d'aides. Elles se sont regroupées dans une plateforme réunissant plus de 10 000 membres. Plus que d'autres, elles subissent les conséquences de la crise sanitaire et sont plus exposées aux risques de contagion. Lorsqu'il y a des distributions d'aides, elles ont parfois du mal à accéder aux sites de distribution, faute d'infrastructures adaptées.

05/07 - Reconfinement total d'Antananarivo et de la région Analamanga pour 2 semaines en raison de la progression des cas observée. Interdiction à la circulation des voitures, taxis-be et transports en commun, les commerces de produits essentiels ne sont ouverts que de 6h à 12h, une seule personne par logement peut sortir de 6 à 12h, taxis autorisés avec seulement 3 personnes pour transporter les malades, écoles fermées. Aucune autorisation spéciale de circulation n'est plus valable. Deux mois et demi après avoir retrouvé le droit de circuler et de travailler, les Tananariviens doivent donc rester chez eux. Une mesure que les habitants, qui pour la plupart vivent au jour le jour, ne peuvent respecter.

Les autorités ont positionné des blindés dans les rues de la capitale pour dissuader la population de sortir. Le gouvernement a décidé de déployer 500 militaires pour faire respecter au pied de la lettre toutes les dispositions. 3 000 hommes sont par ailleurs placés en réserve pour prêter main forte au cas où le taux de mortalité connaîtrait une hausse importante. Les grandes surfaces ont été prises d'assaut après l'annonce du reconfinement total.

3 987 camions et véhicules de transport ont été placés en fourrière depuis la prise de mesure concernant la lutte contre la propagation du Covid-19. 31 158 individus ont effectué des travaux d'intérêt général depuis l'application de la mesure concernant le port de masque obligatoire. Les récidivistes seront placés en détention provisoire. Des taxi-motos et des bicyclettes parviennent moyennant rétribution à contourner les barrages sanitaires qui interdisent les entrées/sorties de la région Analamanga. Des dispositions ont été prises pour sanctionner sévèrement ces agissements.

06/07 - Marc Ravalomanana : « Manque de rigueur des dirigeants dans la gestion du Covid-19. » Lors d'une conférence de presse tenue à son domicile il a notamment pointé du doigt « *la gabegie qui règne et le manque de rigueur des dirigeants dans les décisions à prendre. Depuis le début, la gestion du coronavirus n'a jamais été faite selon les normes. L'utilisation des millions de dollars que nous avons reçus ne correspond pas vraiment aux besoins de la population* » et leur utilisation doit être rendue publique.

Didier Ratsiraka, lors de ses dernières interventions médiatiques, a également réclamé la transparence sur la gestion des fonds reçus par Madagascar.

La Plate-forme nationale des organisations de la société civile (PFNOSC) fait le point dans son communiqué² sur les dossiers brûlants de l'heure au niveau international et national, suite à une consultation de ses membres organisée dans les 22 régions. S'agissant de la lutte contre la pandémie, La Plateforme estime que la propagation du coronavirus dans les districts et régions encore non infectés n'est pas maîtrisée à cause de la corruption des responsables des barrages routiers. La rencontre du gouvernement avec les opérateurs économiques impactés par la crise sanitaire a connu trop de retard. Elle aurait dû avoir lieu dès le début de l'état d'urgence sanitaire. A cause de la paupérisation qui gagne du terrain suite au confinement, on constate une recrudescence de l'insécurité. La population vit dans la terreur. Aucune mesure n'a été prise en faveur des personnes en situation de handicap, particulièrement vulnérables dans le contexte actuel. La télédiffusion des enseignements reste un privilège réservé à une minorité. Les parents s'inquiètent de la tenue ou non des examens officiels. Les écoles privées demandent le paiement des écolages en faisant venir les élèves en classe en ignorant les directives du gouvernement. Les patrouilles organisées avec des engins blindés ne sont pas de nature à rassurer la population. Le manque de transparence dans la publication des chiffres sur le coronavirus provoque le doute au sein de l'opinion par rapport aux informations officielles et entraîne la

¹ https://docs.google.com/forms/d/1Reev-8uLQo_OSDNOwMWXDSvqulc8neQkLqu9fRO8A8l/viewform?edit_requested=true&fbclid=IwAR3zTF2ee9kD1VFPHTFfaFQccOqWbRNR0J2giwA1Dkg3roxyLVj25-JIPl

² <https://p6.storage.canalblog.com/60/94/448497/127185079.pdf>

négligence des citoyens dans le respect des gestes barrières. Médecins et aides-soignants manquent de matériels de protection et ne sont pas correctement récompensés. Les aides alimentaires sont réparties de manière discriminatoire et entachées de corruption. La PFNOSC réclame la possibilité pour les médias privés et publics de pouvoir effectuer des reportages dans les centres de soins des malades du coronavirus.

07/07 - 303 des 309 nouveaux cas sont localisés à Antananarivo. Ils ont été détectés parmi 756 tests réalisés, soit un taux de positivité de 40,8 %. Le nombre de tests réalisés a augmenté considérablement ces derniers jours, ce qui peut expliquer la forte croissance du nombre de cas. Un nouveau décès est enregistré.

Des files d'attente de plus de 300 personnes sont observées chaque jour au centre de prélèvement du Village Voara qui vient d'ouvrir dans la capitale. Le centre est saturé. La nouvelle approche du ministère de la santé consisterait désormais à « *communautariser* » les consultations et les prélèvements en confiant aux CSB la prise en charge des patients afin de rapprocher la population des services médicaux pour la détection des cas suspects. Une équipe d'intervention rapide devrait ensuite être dépêchée par le district auprès des fokontany concernés afin de mener des enquêtes épidémiologiques sur les personnes présentant des symptômes. La même équipe devrait également effectuer des prélèvements afin de confirmer l'état de santé exact des personnes à risque.

Les tests de dépistage sont désormais possibles dans les régions Atsinanana, Analanjirifo, Sava, Diana, Boeny, Sofia, Haute Matsiatra, Anosy, Vatovavy Fitovavy, Atsimo Andrefana, en plus de la région Analamanga.

Les mesures de confinement total ne sont pas respectées à la lettre. Beaucoup d'activités qualifiées par le gouvernement de « *non-essentiels* » ont encore été exercées, notamment par tous ceux qui vivent au jour le jour. La présence massive des éléments des forces de défense et de sécurité dans les rues ne semble pas être suffisamment dissuasive, malgré les lourdes sanctions appliquées.

Le PAM vient en aide à 145 000 personnes à Antananarivo. Il s'agit, pour la plupart, de personnes ayant perdu leurs revenus tels que petits commerçants, ouvriers journaliers, tireurs de pousse-pousse, opérateurs de cash point... L'assistance, par les transferts monétaires, est réalisée en appui au programme « *Tosika Fameno* » du gouvernement, en collaboration avec le ministère de la population, du BNGRC et de la commune d'Antananarivo.

14 tonnes d'équipements de protection individuels ont été réceptionnés à l'aéroport d'Ivato. Des dons venant de Chine et émanant de l'Organisation mondiale de l'économie publique. Cette livraison devrait permettre d'améliorer l'équipement des agents de santé qui ont déposé un ultimatum au gouvernement.

213 ressortissants malgaches, dont des militaires et des marins, sont rentrés par un vol d'Ethiopian Airlines. Ils viennent des Etats-Unis, du Royaume Uni, du Brésil et d'Egypte. Ce vol de rapatriement n'a pas été pris en charge par l'Etat, selon les précisions du coordinateur national du CCO. Le déplacement des membres de la communauté religieuse a été par exemple assuré par leur communauté. Tous les passagers ont été placés en quarantaine. Ce rapatriement est le 3e pour Madagascar après celui des 176 travailleuses malgaches venant du Koweït, organisé par le ministère des affaires étrangères et celui des 130 malgaches bloqués à Maurice. En France, des centaines de ressortissants malgaches souhaitent rentrer au pays, mais l'ambassade de Madagascar à Paris attend encore la décision des autorités. Ils seraient encore plus de 700 à attendre de par le monde un rapatriement, dont nombre de marins bloqués en Suisse et à Dubaï.

De son côté, **la France ne cesse de multiplier les vols de rapatriement de ses ressortissants** bloqués à Madagascar. Plus de 7 000 ressortissants, surtout français et européens, ont pu rentrer en France grâce à l'organisation des vols spéciaux durant l'état d'urgence sanitaire, selon l'ambassadeur de France.

À Mahajanga 150 ressortissants comoriens sont bloqués depuis le début de l'état d'urgence sanitaire. Des négociations sont en cours avec le gouvernement malgache et les compagnies aériennes pour trouver une solution rapide pour leur retour, a déclaré le consul général.

08/07 - 222 nouveaux cas enregistrés, dont 210 dans la région Analamanga. Deux nouveaux décès ont été annoncés. Il s'agirait d'un ressortissant français et d'un député, Lucien Rakotomalala, élu de Morombe. Plusieurs autres ressortissants français malades seraient pris en charge par l'ambassade.

La présidence a tenu à démentir les rumeurs selon lesquelles le chef de l'Etat a contracté le Covid-19. Une « *information* » relayée sur les réseaux sociaux et publiées dans des sites Internet.

Les 1er et 5ème arrondissement de la capitale seront priorisés dans la distribution du « *Tambavy CVO* » et des aides dans le cadre du « *vatsy tsinjo* » selon le ministère de la santé car ce sont les arrondissements où l'on enregistre le plus grand nombre de cas de coronavirus. La distribution de Covid-Organics est relancée dans les établissements scolaires de la région Analanjirifo et à Sainte Marie.

Les chauffeurs de taxi de la capitale, seuls autorisés à circuler, craignent une éventuelle contagion. La commune a annoncé la désinfection quotidienne obligatoire des véhicules. Les chauffeurs bénéficieront de gel désinfectant et de masques gratuits.

Le cimetière municipal d'Anjanahary est réquisitionné pour recevoir les défunts qui n'ont pas de sépulture à Antananarivo, a annoncé le général Elack Olivier Andriankaja, coordinateur général du CCO-Covid-19. Le transport de dépouilles en dehors de la région, quelle que soit la cause du décès, est désormais interdit. Le rapatriement des dépouilles et les cérémonies funéraires sont parmi les facteurs de propagation de la maladie. Les observateurs s'interrogent : cette décision ne confirmerait-elle pas que les statistiques officielles de malades et de décès ne sont pas crédibles ?

09/07 - Respect des mesures de confinement : jeu du chat et de la souris. Le retour au confinement est plus que difficile pour de nombreux tananariviens. « *Marchands ambulants, tenanciers de bar, gargotiers, quincaillers, responsables de salon de coiffure... font en sorte de survivre en continuant d'exercer leurs activités. Une situation qui met en place un jeu malsain du chat et de la souris* » avec les forces d'ordre, écrit Midi. *Systèmes d'alerte de présence des patrouilles, approche directe des éventuels clients, kiosques de vente à moitié fermés... Tout est imaginable et applicable pour assurer la continuité des activités génératrices de revenus.* »

Mouvement Rohy : pour une transparence totale de la gestion de la crise sanitaire. Un « *rapport régulier sur les affectations budgétaires, la situation des dépenses publiques, ainsi que les aides sociales aux plus démunis, est nécessaire* », soutient-il dans un communiqué. La société civile veut ainsi que les « *organes de contrôle tels que le Bianco, l'inspection générale de l'Etat ou la Cour des comptes entrent en jeu* » pour concourir à la transparence de la gestion de la crise sanitaire.

Les sénateurs et membres du personnel du Sénat dépistés. 75 personnes se sont ainsi fait tester par des agents du ministère de la santé qui ont fait le déplacement. Résultats attendus sous 3 jours. La mesure prise fait suite à des rumeurs de contamination. Les députés pourraient devoir se soumettre à ce même contrôle suite au décès suspect de l'un des leurs, Lucien Rakotomalala.

Le centre de commandement opérationnel de la région Analamanga prévoit de distribuer le Tambavy dans les quartiers classés « zones rouges » afin de répondre aux réclamations de la population qui se plaint du prix excessif du produit. L'IMRA a consenti à le revoir à la baisse.

Les locaux du Centre de commandement opérationnel (CCO) Covid-19 se transforment en un centre de traitement. Les hôpitaux dédiés ainsi que ceux qui sont venus les compléter affichent complet. Les patients dont les symptômes paraissent graves et qui ne peuvent pas se confiner chez eux y seront prioritairement accueillis. Le centre, qui sera installé dans les locaux du Mining business center (MBC), devrait disposer d'au moins 200 lits.

10/07 - 209 nouveaux cas, tous localisés à Antananarivo. 50 patients sont atteints des formes graves de la maladie. Selon la porte-parole du CCO, le Pr Hanta Vololontiana, les cas de guérison ont été constatés chez les patients qui suivent leur traitement à domicile et non à l'hôpital.

La porte-parole annonce l'application d'un nouveau protocole de guérison défini par l'OMS : « *Les patients asymptomatiques au bout de 10 jours n'auront plus à passer de nouveaux tests PCR négatifs* ». Les patients présentant des symptômes seront également déclarés guéris au bout de 13 jours lorsque plus aucun symptôme n'est constaté. La recommandation initiale avait été extrêmement difficile à appliquer, en particulier en dehors des établissements hospitaliers, compte-tenu du manque de fournitures, de matériels et de personnels de laboratoire. La recrudescence des cas de contamination avait provoqué d'importants retards dans la confirmation des résultats de tests.

La ministre de la communication Lalatiana Rakotondrazafy a affirmé qu'aucun membre de l'exécutif n'est atteint ou malade du coronavirus. Elle a également affirmé que le député Lucien Rakotomalala n'est pas mort du coronavirus : « *Les symptômes qu'il présentait s'apparentaient au coronavirus, mais lorsqu'il a fait un test PCR, celui-ci était négatif* ». Il n'a donc pas été comptabilisé parmi les morts du coronavirus.

Les risques de contamination augmentent à Mahajanga suite à la tenue des manifestations culturelles du « *Fanompoambe* », rites traditionnels spécifiques à l'ethnie Sakalava, qui ont débuté le 6 juillet. L'affluence massive générée par l'événement favorise, en effet, la violation des gestes barrières et les contacts entre les milliers de participants. Les autorités locales se sont révélées impuissantes à gérer la situation.

11/07 - 361 nouveaux cas. Un nouveau décès est à déplorer. L'ancien ministre de l'éducation nationale, sous la présidence Rajaonarimampianina et candidat à la présidentielle de 2018, Paul Rabary, testé

positif. Paul Rabary est la deuxième personnalité politique ayant révélé avoir contracté le nouveau coronavirus. Début juillet, le professeur Lalatiana Andriamanarivo, ancien ministre de la santé, avait confié avoir été contaminé durant l'exercice de ses fonctions à l'hôpital. Le représentant adjoint en charge des opérations de l'Unicef à Madagascar vient également de décéder. Il a joué un rôle capital dans l'approvisionnement des intrants pour le Covid-19 à Madagascar. Selon la présidente de l'Assemblée, cinq députés seraient atteints. La barre des 4 000 cas est désormais dépassée. Etant donné que les tests PCR confirmant l'élimination des virus pour les patients asymptomatiques ont été abandonnés, les chiffres de guérison a également connu un rebond. 27 504 tests ont été effectués depuis le 19 mars.

Face à la recrudescence des cas confirmés dans la capitale, le pouvoir adopte une nouvelle stratégie qui consiste à mettre en place plusieurs centres de traitement pour améliorer les capacités d'accueil des personnes contaminées. Antananarivo se dote désormais de trois nouveaux centres de traitement du Covid-19. L'objectif est de mettre à disposition du personnel soignant 10 000 lits d'hôpitaux. Outre le CCO d'Ivato, transformé en centre de traitement, des aménagements sont en cours au palais des sports de Mahamasina et au lycée technique d'Alarobia. L'annonce de cette dernière installation a mis en émoi le quartier. L'Etat a décidé d'importer 1 000 extracteurs d'oxygène individuels.

La dégradation de cours de change de l'ariary impacte directement le pouvoir d'achat des ménages qui doivent faire face à des besoins accrus d'achat de médicaments. De longues files se forment à la porte des pharmacies malgré une tendance haussière du prix de certains médicaments. Des ruptures de stock sont également signalées, qui contribuent à l'envolée des prix. A l'annonce du reconfinement, les achats des produits de traitement préventif ont explosé.

13/07 - Toutes les mesures de confinement pour la région Analamanga sont maintenues pour les 15 prochains jours, annonce le chef de l'Etat. L'ensemble des mesures prises précédemment sur tout le territoire sont également maintenues. La région Diana ferme en revanche ses frontières.

Sur les 289 nouveaux cas positifs au coronavirus annoncés, 249 sont recensés dans la région Analamanga. « *Un député est décédé, un sénateur a trouvé la mort aussi, et après test, il y a maintenant 11 députés porteurs du virus du Covid-19, et au niveau du Sénat, 14 personnes sont infectées* », a indiqué Andry Rajoelina. Le décès du député, issu du parti présidentiel, n'a pas été enregistré sur la liste officielle des personnes décédées, en raison du fait qu'il n'a pas fait l'objet de test de dépistage. Sept employés de la présidence ont également été infectés. Le Révérend David Rakotonirina, président en exercice de l'Eglise FLM et du FFKM a également succombé au coronavirus après avoir été traité dans une clinique privée de la capitale. Tout récemment, il s'était rendu dans la région Menabe pour diriger une réunion synodale.

Les statistiques publiées par le Centre de commandement opérationnel ne concernent que les personnes dépistées, rappelle-t-on au niveau de la présidence, pour couper court aux contestations des chiffres officiels que beaucoup jugent non conformes à la réalité.

Les essais cliniques du CVO+ sous forme de gélules sont satisfaisants, affirme Andry Rajoelina. Les tests ont été réalisés sur 63 patients pris en charge par le CHU Anosiala. 51 d'entre eux ont pris le format gélule et 12 la décoction. 60 d'entre eux auraient été guéris.

Le Covid Organics sera le protocole de traitement privilégié proposé aux patients ayant des symptômes modérés. Ceux-ci seront admis auprès des nouveaux centres de traitement Covid-19 en cours de mise en place. « *Si le patient accepte, il sera traité au CVO et au CVO+. S'il refuse, il lui sera seulement proposé un autre protocole de traitement* », indique le chef de l'Etat.

Selon les estimations de la communauté scientifique le pic de la maladie est attendu vers fin août. La situation sanitaire s'améliore dans le district de Toamasina.

Dans un avis à destination de « *tout industriel et commerçant* », le ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat indique que « *le non-respect des directives de confinement expose leurs auteurs à des sanctions sévères pouvant aller jusqu'à la fermeture administrative de leur établissement* »

14/07 - Application du confinement - Les forces de défense déploient les grands moyens. Après les blindés, l'armée a déployé ses hélicoptères pour prêter main forte aux actions sanitaires et faire appliquer le reconfinement total de la région Analamanga. Ces aéronefs sont notamment chargés de reconnaissance et de surveillance aérienne pour prévenir les tentatives d'entrée et de sortie clandestine de la région. Une interdiction difficile à faire respecter. Des tentatives avortées de transport clandestin de passagers sont rapportées chaque jour. Les contrevenants aux mesures sanitaires encourent des placements en garde à vue et des poursuites judiciaires. Des hommes à pied sont chargés de traquer ceux qui refusent de se confiner jusque dans les ruelles inaccessibles. Le général Sedera Raharijaona, ancien directeur de la sécurité présidentielle a été nommé coordonnateur général des activités militaires dans la lutte contre le coronavirus, avec comme

site de base le palais des sports de Mahamasina. Les militaires sont désormais sur le devant de la scène dans la gestion de la crise sanitaire. Le CCO, dépendant du ministère de l'intérieur, semble relégué au second plan.

Plan d'urgence social - 2e vague de distribution du « *Tosika Fameno* » et du « *Vatsy Tsinjo* ». Plus de 800 bénévoles à mobiliser à Antananarivo. Les zones d'intervention concernent 881 points répartis sur une centaine de fokontany. L'initiative, prise par la commune, sera appuyée par des membres de la société civile (CCOC, Transparency International Madagascar, ONG Ivorary) et les partenaires techniques et financiers. Les listes de bénéficiaires feront désormais l'objet d'un traitement informatisé centralisé.

De longues files d'attente se sont formées devant les pharmacies, restées ouvertes durant le week-end. Les clients achètent de la vitamine C, du paracétamol et des fortifiants dans l'espoir de renforcer leur système immunitaire. Le Covid-Organics est également très demandé.

Le nombre de personnes testées positives augmente dans la région Atsimo Andrefana. De nouvelles mesures sanitaires sont appliquées, notamment, à Toliara.

Christophe Bouchard, ambassadeur de France, a fait savoir que des médecins et des anesthésistes français devraient bientôt arriver à Madagascar pour une mission d'assistance médicale.

Impact du Covid-19 : 29 % des ménages ont réduit leur consommation alimentaire, selon une enquête de l'Instat appuyée par la Banque mondiale, réalisée en juin sur 1 240 ménages répartis dans tout le pays. 4,2 % des ménages se trouvent en situation d'insécurité alimentaire sévère (ayant passé certains jours sans rien manger). La situation est plus grave en milieu urbain (8 %). 25 % des ménages ont eu des difficultés à se procurer des médicaments et des masques en raison de la hausse des prix. 47 % ont déclaré avoir des difficultés à acheter du gel hydroalcoolique en raison des ruptures de stock, 37 % en raison du prix de ces produits. La moitié des ménages dans les zones urbaines confinées ont eu des difficultés à s'approvisionner en riz en raison principalement de la hausse des prix. La perte d'emploi a été très fortement ressentie en milieu urbain confiné (1 emploi sur 4) et le vol de récolte, d'argent, de bétail ou d'autres biens, en milieu rural. 43 % des pertes d'emploi sont liées aux restrictions de temps de travail (couvre-feu etc.), 18 % au manque d'activité et de débouchés. 40 % de ceux qui ont perdu leur emploi n'ont reçu aucun paiement ou compensation.

L'éditorialiste de *L'Express* écrit : « Des opposants sont aux anges. Les données statistiques liées à la crise sanitaire sont conformes à leurs attentes et à leurs souhaits. Exprimés à vive voix. Des contaminés par milliers, des morts ramassés à la pelle, faisant du surplace dans les cimetières et débordant des fosses communes provisoires. Ils attendent désormais de récupérer les dividendes politiques de leur ' funeste investissement', si l'on peut dire. La finalité de leur manœuvre consisterait à cueillir le fruit trop mûr qui tomberait de lui-même. Ils espèrent que le régime actuel, en détresse respiratoire, deviendrait inopérant de fait, face à l'avancée du rouleau compresseur de la pandémie. »

15/07 - 263 nouvelles contaminations, 2 décès. L'une des personnes décédées se trouve à Antsirabe et l'autre à Analamanga. Il s'agit d'un pasteur, ancien président de la FLM (Eglise luthérienne), seconde victime de la pandémie au sommet de cette Eglise.

Quelques jours après l'annonce de prise en charge des malades du Covid-19 dans les centres de santé de base niveau II (CSB II), le CSB II d'Ankaraobato (district Atsimondrano) a dû fermer suite à la découverte de quatre cas de contamination de membres de son personnel. Le président du syndicat des infirmiers et sages-femmes de Madagascar déclare que plusieurs CSB II d'Antananarivo ne sont pas prêts à prendre en charge les malades, faute d'équipements.

Le Sénat et l'Assemblée nationale ont fermé leurs portes pour éviter la propagation du Covid-19 qui a affecté quelques dizaines d'élus avant la fin de la session ordinaire.

Les familles vulnérables recalées du projet « *Tosika Fameno* » pourront bénéficier en priorité des tickets du « *tseña sosialim-bahoaka* », promet le gouverneur d'Analamanga. Pour la première vague, elles seront environ 45 000, issues des six arrondissements de la capitale, à pouvoir bénéficier de ces bons d'achat qui leur permettront d'acquiescer des produits de première nécessité auprès des épiceries dédiées dans les fokontany.

Dans une lettre ouverte au Centre de Commandement Opérationnel Covid-19 (CCO), la société civile réclame la transparence et la redevabilité sur les marchés publics et le financement de la lutte contre la pandémie : « *En ces périodes troublées, la confiance citoyenne est essentielle pour une meilleure appropriation par la population des mesures permettant d'éradiquer la pandémie. Tous les acteurs de la nation sont persuadés que cette confiance ne peut se gagner que par la transparence et la redevabilité des gouvernants par rapport à toutes ces décisions et mesures entreprises* », écrivent-elles, rappelant que le 11 juin 2020, elles

avaient soumis une requête au CCO pour accéder à certaines informations relatives aux marchés publics, requête restée sans réponse.

16/07 - Le Covid-19 repart à la hausse dans plusieurs régions. La maladie commence à se disséminer un peu partout dans l'île. 19 des 22 régions sont désormais touchées. On enregistre 4 nouveaux décès et 262 nouveaux cas dont 205 dans la région Analamanga. L'église luthérienne déplore un troisième décès en son sein : le représentant de la mission chinoise à Behoririka qui travaille avec la FLM.

Six détenus dans la prison d'Arivonimamo sont positifs, informe le ministère de la justice. Ces détenus ont été transférés à l'infirmerie. Le personnel pénitentiaire a été confiné. Toutes les audiences prévues au tribunal de première instance d'Arivonimamo sont suspendues. Pour minimiser les transmissions possibles, les visites ont été interdites dans tous les établissements depuis que les premiers cas de Covid-19 ont été confirmés. *Tribune* juge que la situation dans les prisons surpeuplées est « assez inquiétante ».

De plus en plus d'agents de santé sont infectés mais les statistiques officielles n'en fournissent pas le nombre. Le coronavirus investit les institutions et les ministères. Dépistages, désinfections et télétravail sont en vigueur dans plupart des entités publiques.

17/07 - 484 nouveaux cas positifs, dont 433 localisés dans la région Analamanga, 10 nouveaux décès, portant à 53 le nombre officiel de morts. Le taux de positivité pour les tests réalisés dépasse 57 %. Le général Jules Mamizara est probablement décédé du Covid-19. Il avait été ministre de la défense de Marc Ravalomanana en 2002 et était également président de l'association des Sojabe de la région Sofia. Lanto Rasoloelison, ancien ministre de l'énergie et des hydrocarbures et ancien ministre des finances et du budget, a été hospitalisé. Il est le troisième ministre de Hery Rajaonarimampianina à avoir été affecté par le virus. Devant la gravité de la propagation du Covid-19 et en vue de préserver la santé de l'ensemble du personnel, toute activité au sein de la HCC est suspendue.

Trois mois après l'annonce de leur création par le chef de l'Etat, les comités « Loharano » dans les fokontany de la région Analamanga ne sont toujours pas opérationnels. L'objectif était non seulement de gérer la crise au niveau communautaire en mettant en avant les organisations de proximité, mais aussi de maîtriser la transmission du virus par la mise en œuvre des mesures de distanciation physique et de restriction des déplacements. « *Ceux qui ont pu voir le jour ont été vite torpillés par la population qui regrette de ne pas avoir été consultée avant leur mise en place* », écrit *Midi*. L'étape préalable de consultation de la population a été brûlée. Des noms ont été « parachutés » pour composer l'embryon des nouvelles structures. L'organisation du filet social au niveau des quartiers s'en trouve compromise. Des plaintes fusent de partout portant sur la gestion de ce « *Tosika Fameno* ».

18/07 - Lantoniaina Rasoloelison, ancien ministre HVM des finances et ancien titulaire du portefeuille de l'eau et de l'assainissement, atteint du Covid-19. Il s'agit du 3ème ancien ministre frappé par la maladie.

Les centres de traitement des cas sévères sont sommés de prendre en charge tous les malades qui frappent à leurs portes. « *Ces pratiques ne sont pas tolérées. L'on ne devrait plus entendre un seul témoignage faisant état de refoulement des cas sévères, a fait savoir le directeur de cabinet du ministère de la santé. En cas de saturation des capacités d'accueil des centres de traitement des cas sévères, les autres centres - ceux prenant en charge les cas modérés - devraient prendre le relai. Ce, afin de limiter autant que possible les pertes humaines.* »

Les mesures de restriction dans les régions touchées par le Covid-19 se renforcent et s'étendent à d'autres régions. Antsiranana et Mahajanga, jusqu'ici épargnées, sont les deux nouvelles villes frappées par de strictes mesures de restriction des libertés individuelles. La région de Toliara est menacée, la région d'Anosy revient en confinement. Les frontières des régions sont fermées à tous les véhicules, à l'exception des transporteurs de marchandises et des évacuations sanitaires. Des barrages sanitaires sont érigés partout sur les routes nationales.

20/07 - 4 mois après l'apparition de la maladie, la Covid-19 touche 46 districts sur 119. 11 nouveaux districts ont enregistré des contaminations ces derniers jours. Le taux de positivité des tests - proches de 50 % - a augmenté, les autorités ayant décidé depuis deux semaines de ne faire passer le test qu'aux personnes présentant des symptômes. Seules 3 régions sur 22 sont encore épargnées. 200 nouveaux cas ont été confirmés. Quatre patients sont décédés. Après la région Analamanga, la région Atsinanana est désormais le deuxième foyer du Covid-19. La vie reprend progressivement son cours normal à Toamasina.

21/07 - Alors que les frontières sont censées être fermées, les ressortissants européens continuent de quitter la Grande île par des vols spéciaux répétitifs, provoquant l'incompréhension de l'opinion.

L'Aviation civile de Madagascar (ACM) rappelle que ces vols de rapatriement nécessitent des autorisations spéciales compte tenu des mesures de confinement prises par l'État. Des passagers de province cherchent par tous les moyens à rejoindre la capitale pour embarquer sur les vols prévus au départ d'Ivato. Ce qui va à l'encontre des mesures de confinement décidées par l'État, remarque un responsable de la direction du transport. Trois vols Air France ont été programmés pour juillet et une compagnie espagnole propose un vol spécial pour Paris.

Application des gestes barrières - Une bavure militaire vire à l'émeute à Ilakaka. Un peloton militaire a ouvert le feu sur un jeune déséquilibré mental qui ne voulait pas mettre son masque. L'homme, qui avait tout d'abord été giflé par un militaire, a répliqué en lançant une pierre. La scène a été filmée par un pasteur, qui a ensuite été menacé. Près de deux cents personnes se sont attroupées pour manifester leur colère. Pour désamorcer cette vive tension, une délégation des autorités locales, conduite par le maire, appuyée par le commandant de la brigade de gendarmerie, a entamé des pourparlers avec les notables. Grièvement blessé, la victime a été évacuée au centre hospitalier d'Ihosal. Le ministère de la défense a pris en charge les frais d'hospitalisation.

A Mangarivotra Toamasina, un sexagénaire récalcitrant a reçu d'un militaire un violent coup de poing en plein visage. La victime a porté plainte.

Le ministère de la défense a publié un communiqué pour formuler des excuses et annoncer qu'une enquête a été ouverte et que des mesures disciplinaires ont été prises à l'encontre des militaires concernés par ces deux affaires.

La police nationale de la capitale a renforcé ses patrouilles autant que les sanctions. Une trentaine d'habitants indisciplinés ont été arrêtés pour rassemblement interdit.

La déclaration publique du député du parti TIM élu à Andramasina concernant sa guérison du Covid-19 après avoir suivi un traitement au Covid-Organics a provoqué un tollé au sein du parti. Le député d'Ambatondrazaka, Fidèle Razara Piera, responsable de la communication, a critiqué avec virulence son collègue.

22/07 - Le ministère de la santé sollicite l'appui des agences et institutions partenaires de Madagascar dans le domaine de la santé en adressant une requête urgente³. Le ministre Ahmad Ahmad indique que l'épidémie évolue ces dernières semaines selon un mode très critique, « *plus que préoccupant* ». Il souligne que des agents de santé et les hôpitaux sont débordés par l'afflux des malades graves dont certains décèdent faute de soins. Les hôpitaux sont à saturation et ne reçoivent plus que les cas graves. Dans un communiqué, le gouvernement fait part de sa consternation et son étonnement à propos de cette initiative, soulignant qu'« *il s'agit d'une initiative personnelle prise sans concertation* », qui « *reflète l'état de débordement dans lequel se trouvent le ministre et son entourage*. » L'Etat, par le biais de sa porte-parole, Lalatiana Rakotondrazafy, a répliqué en affirmant avoir pris les mesures appropriées. « *Force est de constater que de nombreux points cruciaux dans la gestion de cette crise sanitaire ont échappé à la vigilance du ministère de la santé publique* » La lettre a été divulguée sur les réseaux sociaux mais n'était pas destinée à être rendue publique, indique le ministre de la santé. Pour *Tribune*, ce courrier révèle les contradictions et les hésitations au sein même du gouvernement dans gestion de la crise sanitaire.

La ministre de la communication a essuyé une salve de critiques acerbes sur les réseaux sociaux, condamnant ses remontrances à l'endroit du ministre de la santé, ainsi que le manque de transparence du gouvernement dans la gestion de la crise sanitaire. Cet appel à l'aide et le désaveu du gouvernement a valu au professeur Ahmad Ahmad une vague de soutien sur les réseaux sociaux, les internautes estimant qu'il a osé révéler ce que les agents de santé sur le terrain signalent depuis plusieurs semaines.

La directrice de communication de la présidence, Rinah Rakotomanga, a tenté de mettre un terme à la cacophonie gouvernementale. Elle a déclaré sur une chaîne de TV privée que « *la requête effectuée par le ministère de la santé est une démarche classique au niveau de chaque ministère*. » Des propos confirmés par le secrétaire général du ministère de la santé, le professeur Gaétan Duval Solomalala.

Le traitement des cas symptomatiques au niveau des CSB II devient un sujet polémique sur les réseaux sociaux. De nombreux patients se plaignent de l'absence de médicaments et de la non-gratuité du traitement. « *Nos attributions portent sur le traitement symptomatique, dont le renforcement du système immunitaire avec de la vitamine C. Si le sujet présente une fièvre, du paracétamol lui sera prescrit. Le magnésium B6 est également offert gratuitement. Le Covid-Organics n'est pas obligatoire. Il arrive que des patients présentent en même temps une angine. Nous leur demandons de prendre des antibiotiques, d'où la nécessité de s'en procurer à la pharmacie avec un coût supplémentaire* », explique un médecin.

Le directeur général des fournitures de soins, le professeur Zely Randriamanantany, dénonce « des sociétés commerciales font du business autour de certains tests de Covid-19, en commercialisant des

³ <https://www.facebook.com/photo?fbid=10157272315321440&set=pcb.10157272329181440>

tests de diagnostic rapide (TDR) antigène qui n'ont pas été validés par le ministère. » Il avertit que le test PCR reste la référence en matière de dépistage du coronavirus.

Pour le DG des fournitures de soins au ministère de la santé, la propagation de la maladie a à laquelle on assiste provient notamment du fait que **la population a cru que la prise du Covid Organics les mettrait à l'abri de la contagion**. Ils n'ont pas respecté les gestes barrières ni le confinement. Dans un document officiel, le gouvernement attribue la hausse des cas notamment « à l'augmentation de la capacité de dépistage ».

Une partie de la population ne peut plus enterrer ses morts dans le tombeau familial, en raison de l'accélération de la propagation du Covid-19 dans la région Analamanga, reconfinée le 6 juillet. Plus aucune sortie ou entrée n'y est autorisée, y compris pour les convois funéraires. Cette décision douloureuse empêche les familles de ramener leurs morts sur la terre de leurs ancêtres et de pratiquer les rites funéraires habituels. Face à cette mesure mal acceptée, les autorités ont proposé une option : la possibilité de louer un emplacement à 60 000 Ar par an au cimetière municipal d'Anjanahary, sur ce terrain de quelques dizaines de mètres carrés situé au fond du cimetière pour exhumer le corps plus tard. Une solution inappropriée pour certaines ethnies.

Serge Zafimahova, bras droit du professeur Albert Zafy, devenu un supporteur de Marc Ravalomanana, met en garde contre une explosion sociale imminente. Celui que *L'Express* qualifie « d'analyste affûté de la vie politique nationale » voit dans l'incident d'Illakaka le signe d'une frustration latente, d'un ras-le-bol qui tend à se généraliser. Le quotidien écrit : « *Les œuvres destructrices du coronavirus sont ressenties dans chaque foyer. Aussi les tenants du pouvoir ne sont pas à l'abri des convulsions politiques. La lutte contre la Covid-19 ne peut leur servir de prétexte à toutes les difficultés du quotidien. L'état d'urgence sanitaire ne peut constituer une carapace imperméable.* »

La région Boeny entre en confinement en raison de la forte progression des cas observés. La région Sava ferme ses portes et entre en confinement partiel.

Les ressortissants malgaches bloqués en Inde ont lancé un nouvel appel au président de la République pour qu'il procède à leur rapatriement. Après 5 mois de blocage, ils n'auraient reçu aucune réponse des autorités. Ils s'engagent à prendre en charge leurs frais de rapatriement ainsi qu'à respecter les mesures de mise en quarantaine une fois arrivés au pays.

2 089 ressortissants étrangers ont quitté la Grande île par le biais des vols de rapatriement pour rejoindre leurs pays entre le mois de mai et juin. La plupart d'entre eux sont des ressortissants français.

700 ressortissants comoriens sont bloqués à Madagascar. Les négociations en cours entre les deux pays n'ont pas abouti.

23/07 - Un record de 614 nouveaux cas et 4 décès. La région Analamanga reste l'épicentre de la maladie. Un journaliste investigateur exerçant dans la région Bongolava a succombé au Covid-19. Le système des Nations unies a annoncé également le décès du docteur Noël Ramboavy Andriamamonjy qui avait servi aux côtés du personnel du dispensaire des Nations unies. Cinq cas de Covid-19 ont été confirmés à l'Ecole de la gendarmerie d'Ambositra. On note également 40 cas suspects.

Le site *Malagasy News*, proche de l'opposition, affirme que de nombreux décès ne sont pas comptabilisés dans les bilans officiels, le statut virologique des patients n'ayant pas été clairement établi. Seules les personnes ayant effectué un test PCR sont comptabilisées dans les bases de données. Les laboratoires étant débordés, toute personne symptomatique du coronavirus est encouragée à commencer le traitement sans faire de test PCR. Ces décès de patients traités à domicile ne sont pas comptabilisés par le CCO Covid-19.

Fonds anti-Covid-19 - Le rapport de transparence du budget se fait attendre. Annoncé il y a moins d'un mois, le grand public attend toujours le rapport détaillé sur l'utilisation des fonds de riposte à la pandémie qui devrait être accessible à tout citoyen. « *Le document, en cours d'élaboration, sera disponible sur le site web du ministère de l'économie et des finances dès qu'il sera finalisé* », explique un responsable du ministère. « *Il y a eu beaucoup de remarques à propos de l'opacité des dépenses, du décaissement et autres circuits et mouvement de l'argent consacré à la lutte contre le coronavirus* », admet-il. Un rapport mensuel détaillé sera mis à disposition.

24/07 - Le Pr Ahmad Ahmad soutenu par la fédération syndicale du ministère de la santé. « *Nous n'entrons pas dans le côté politique derrière la lutte contre le Covid-19 mais nous avons besoin d'équipements de protection individuelle pour nous protéger correctement. Nous avons aussi besoin de matériels médicaux et*

d'intrants pour soigner les patients », martèle une fois de plus le président du syndicat des infirmiers et sages-femmes de Madagascar.

« Le désaveu cinglant et public du gouvernement n'a, visiblement, pas suffit pour que le ministre Ahmad soit écarté de l'équipe Ntsay », relève L'Express, pour qui « *ce statu quo intrigue. Le ministre Ahmad aurait-il donc, eu raison de prendre les devants en prévision du pic de contamination à venir ?* » Deux courants s'opposeraient sur la suite à donner à cette affaire. D'une part ceux qui souhaitent un départ du ministre et d'autre part, ceux qui estiment qu'il y a d'autres priorités. Si le malaise au sein du gouvernement l'impose, les candidats pour remplacer le ministre ne se bousculeraient pas. Le désaccord entre le pouvoir et l'Académie de médecin aurait laissé des traces. Depuis le début de la crise sanitaire, par ailleurs, le professeur Ahmad jouit d'un nouveau statut international. Il est, depuis mai, le porte-étendard de Madagascar au sein du conseil exécutif de l'OMS. Sous un tout autre angle, des natifs de la province de Mahajanga opèrent une levée de bouclier pour défendre le ministre Ahmad. S'il était limogé, ce serait le troisième ministre natif de l'ex-province de Mahajanga à quitter le gouvernement prématurément depuis le début de ce quinquennat.

Le gouvernement français, par le biais de son ambassadeur, Christophe Bouchard, a remis au ministère de la santé 14 respirateurs d'origine française. Un hasard du calendrier, affirme une source diplomatique.

Les autorités malgaches auraient refusé l'intervention de médecins français selon une information de *France 24* reprise par le site d'opposition *Malagasy News*.

25/07 - La situation s'aggrave dans la capitale. 360 malades ont été nouvellement contaminés, dont 321 dans la région Analamanga. 6 nouveaux décès ont été enregistrés à Antananarivo.

Madagascar a été classé par la France parmi les 16 pays classés rouge. Il s'agit des pays où le virus circule fortement, pour lesquels des dispositions ont été prises pour s'assurer que les passagers ne sont pas porteurs du virus. Air France poursuivra ses vols de rapatriement vers la France durant le mois d'août sous réserve de l'autorisation des autorités malgaches.

Non-respect des gestes barrières à Ankadifotsy - 31 personnes arrêtées dans des ruelles par des policiers en civil. D'après la police, des « *sentinelles* » guettent l'arrivée des forces de l'ordre pour que les récalcitrants puissent de mettre à l'abri le temps que passent les patrouilles.

L'ancien parti présidentiel HVM, majoritaire au Sénat, lance des virulentes critiques contre le régime à propos de la gestion de la crise sanitaire. « *Le régime est responsable de la cacophonie actuelle dans la gestion des affaires publiques* », soutient-il. Le HVM réitère également sa revendication relative à la transparence dans l'affectation des financements reçus de la part des partenaires financiers internationaux et des donateurs nationaux.

Masy Goulamaly, députée indépendante de Tsihombe, a adressé un courrier au président de la République pour demander le limogeage de la ministre de la communication et porte-parole du gouvernement, Lalatiana Rakotondrazafy, dont les déclarations intempestives seraient de nature à nuire au pouvoir.

26/07 - 429 nouveaux cas positifs ont été rapportés, ainsi que 7 décès. L'état d'urgence sanitaire a été de nouveau prolongé de 15 jours, pour la 10^e fois. La région Analamanga reste confinée. Certaines mesures ont néanmoins été allégées. Parmi les mesures phares, le retour au travail du secteur privé, mais sous certaines conditions.

Le premier ministre Christian Ntsay a mis en avant la stabilité du taux de positivité et le nombre important des cas de guérison pour justifier le bien fondé des trois semaines de confinement de la région.

Selon les estimations de la Confédération des travailleurs, « *seuls 25 % des travailleurs peuvent travailler* » depuis que les autorités ont décidé le retour au confinement.

L'armée monte au front avec la mise en place du centre de traitement (CTC-19) de Mahamasina équipé de 250 lits, d'extracteurs d'oxygène, de respirateurs, d'un système informatique qui permet de contrôler l'état de santé de tous les malades dans les hôpitaux. Il peut accueillir toutes les catégories de malades. À Antananarivo quatre CTC-19 peuvent désormais traiter les patients, outre les hôpitaux publics et privés. 46 établissements accueillent les malades du Covid-19 dans tout le pays mais beaucoup de patients choisissent de se faire soigner à domicile faute de place dans les hôpitaux.

2 400 concentrateurs d'oxygène importés par l'État et destinés à tous les hôpitaux du pays arriveront très prochainement.

30/07 - Le nombre de nouvelles contaminations quotidiennes varie désormais entre 300 et 400, contre une centaine environ il y a quelques semaines. Antananarivo connaît une forte augmentation du nombre de cas malgré les opérations massives de distribution du Covid-Organics. La barre des 10 000 contaminations

est dépassée et les formes graves sont en hausse. Le nombre de décès officiellement déclarés est de 99. A ce jour près de 40 000 tests PCR ont été réalisés. Une seule région est pour le moment épargnée. Le nombre de personnes sanctionnées pour non-respect des dispositifs sanitaires s'élève jusqu'à présent à un peu moins de 10.000. 477 véhicules ont été mis en fourrière, 197 bars fermés dans la capitale.

Gestion des intrants de santé : le ministère de la santé publie son rapport. Une initiative approuvée par ceux qui l'avaient espérée depuis le début de la crise, écrit *Midi*. L'accès aux informations relatives à la répartition des consommables, équipements sanitaires, équipements de protection individuelle, fournitures et médicaments reçus par le ministère depuis le 23 mars devient public, sur le site du ministère de la santé. « *Cette publication répond aux demandes de transparence exprimées par des organisations de la société civile et des citoyens* », se félicite un représentant du mouvement Rohy.

Crise sanitaire : la grande braderie du Covid-19. La crise sanitaire commence à peser lourd pour les habitants des régions touchées. Sans rentrée d'argent stable et suffisante depuis plusieurs mois, certains ménages commencent à proposer à la vente les biens à leur disposition pour gagner de quoi tenir la tête hors de l'eau. Ainsi, des offres de vente de meubles, véhicules, mobiliers, vêtements, jouets pour enfants ou encore de biens immobiliers inondent les réseaux sociaux et les plateformes de vente en ligne.

► La « diplomatie sanitaire » d'Andry Rajoelina

01/07 - Andry Rajoelina suit l'avancement des travaux d'installation de l'usine pharmaceutique Pharmalagasy. Les travaux de construction ont débuté il y a un peu moins de deux mois. Les matériels devant équiper la chaîne de production ont débarqué par avion-cargo le 18 juin. « *Notre défi est que Madagascar puisse produire localement les médicaments dont les Malagasy ont besoin* » a-t-il déclaré. Outre une douzaine de médicaments, Pharmalagasy produira la gélule CVO+ en solution curative et préventive, fruit de la collaboration des chercheurs malgaches avec des scientifiques et cliniciens étrangers. « *Nous prévoyons de produire les premières séries de la gélule CVO+ d'ici un mois* », a ajouté le chef de l'État. Les chercheurs vont procéder durant 15 jours aux essais cliniques en laboratoire de cette gélule avant son utilisation chez l'homme. Les patients qui viendront consulter au Village Voara à Andohatapenaka se verront proposer ce 3e protocole de traitement Artesunate IV, combiné avec la vitamine C. L'usine Pharmalagasy aura une capacité de production de 15 000 gélules par minute et ambitionne d'être l'une des plus importantes unités de production pharmaceutique de l'océan Indien. Dans un bref plaidoyer en faveur du CVO+, Andry Rajoelina ajoute que « *le dosage de chaque principe actif qui le compose est précis* » et que les procédés scientifiques pour l'élaboration de ce médicament, seraient « *plus poussés* », faisant le parallèle avec le Covid-Organics, présenté comme un remède traditionnel amélioré. L'État veut semble-t-il éviter que le CVO+ connaisse les mêmes péripéties que le Covid-Organics Tambavy CVO qui s'est heurté à une résistance de l'opinion scientifique et médicale, surtout, internationale. Avec le CVO+, le chef de l'État a clairement affirmé son ambition de s'attaquer au marché africain et international. « *Nous sommes prêts à faire face à la concurrence internationale* », a-t-il affirmé.

05/07 - L'homme politique Fetison Rakoto Andrianirina réclame la transparence concernant les patients bénévoles pour participer aux tests cliniques des traitements malgaches contre le Covid-19. « *Ces malades bénévoles qui acceptent ces traitements devraient signer un accord avec l'État. Un comité de suivi des cas de ces malades devrait être mis en place s'il n'en existe pas encore et enfin, le nombre de ces patients bénévoles devrait être communiqué* » a-t-il indiqué dans une communication officielle.

08/07 - La RDC n'a pas validé un remède contre le Covid-19 à base d'artémisia. De nombreuses publications sur les réseaux sociaux en RDC affirment que coordinateur du comité de lutte contre le coronavirus, le virologue Jean-Jacques Muyembe, a validé un remède contre le Covid-19 élaboré à base d'artémisia par le chercheur Jérôme Munyangi. Les autorités congolaises de lutte contre le Covid-19 et M. Munyangi ont démenti ces affirmations. Les chiffres de 1 978 personnes guéris en quatre jours évoqués par les publications sont également faux, assure le secrétariat technique.

08/07 - Le professeur Alain Tehindrazanarivelo fait partie des 25 experts africains du Comité régional d'experts sur la médecine traditionnelle pour la riposte contre le Covid-19. Il a été choisi parmi 200 experts sélectionnés. Plusieurs thérapies reposant sur la médecine traditionnelle ont été proposées pour le traitement préventif et curatif du Covid-19 en Afrique, y compris le Covid-Organics mis au point par Madagascar et livré aux pays de la sous-région de la CEDEAO ainsi qu'à l'Algérie, aux Comores, à la Guinée équatoriale, à la Mauritanie, au Congo, à la RDC, à la Tanzanie et au Tchad. Alain Tehindrazanarivelo a été vice-premier ministre en charge de la santé lors de la Transition et ancien ambassadeur en Éthiopie, représentant permanent de Madagascar auprès de l'UA et de la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies.

La création du Comité régional d'experts découle d'une initiative conjointe du bureau régional de l'OMS pour l'Afrique et du Centre africain de prévention et de contrôle des maladies (CDC Afrique), une entité de l'UA. « *Générer des données prouvant l'innocuité, l'efficacité et la qualité des traitements reposant sur la médecine traditionnelle, y compris, mais sans pour autant s'y limiter, le Covid-Organics* », est la mission confiée au comité. Dans la liste des livrables attendus figure notamment « *la confirmation de l'innocuité et de l'efficacité de la décoction du Covid-Organics [Tambavy CVO], des gélules et de l'artésunate injectable* », les trois options proposées par les autorités malgaches pour le traitement du coronavirus. Un rappel a été fait de la position du siège de l'OMS, suite à la présentation de Tambavy CVO et de la livraison d'échantillons à plusieurs Etats africains, mettant en garde les pays « *sur les dangers liés à l'utilisation de médicaments à base de plantes, non homologués et proposés par Madagascar comme par d'autres pays.* » L'OMS soutient néanmoins « *une médecine traditionnelle reposant sur des éléments scientifiques probants.* » S'imposent « *des études précliniques et des essais cliniques en vue de générer des données prouvant l'innocuité, l'efficacité et la qualité des traitements reposant sur la médecine traditionnelle.* » Des pays comme le Burkina Faso, le Cameroun, le Ghana, ou encore la Guinée, entre autres, proposeraient également des protocoles de traitement du coronavirus à base de produits issus de la médecine traditionnelle.

18/07 - Covid-Organics : les résultats des tests effectués au Congo Brazzaville « penchent vers une efficacité limitée », a déclaré le professeur Alexis Elira Dokekias, responsable de la prise en charge des malades du coronavirus au Congo. Au plus fort moment de la pandémie, dont le premier cas a été enregistré au Congo le 14 mars, le pays a reçu de Madagascar, comme plusieurs autres pays africains, une importante quantité de Covid-Organics.

Le président de Guinée Bissau défend en revanche l'efficacité du Covid-Organics. « *Moi je peux confirmer que beaucoup de gens proches de moi, des médecins d'ailleurs, en ont pris et sont guéris* », affirme-t-il au micro de *France 24* et *TV5 Monde*. La Guinée Bissau figure parmi les premiers pays africains à avoir inséré le Covid-Organics dans son protocole de traitement. Il s'est d'ailleurs chargé de la distribution du Tambavy CVO aux 14 pays de la CEDEAO. Le chef de l'Etat met en avant le panafricanisme pour expliquer son choix d'utiliser ce remède traditionnel malgache. La recrudescence des cas confirmés et des décès dus au Coronavirus à Madagascar ne remet pas en cause selon lui l'efficacité de ce remède.

19/07 - Pour l'Institut national de recherche et de développement pharmaceutique du Nigéria, le Covid-Organics ne peut pas traiter le coronavirus. Il ne fait que réduire la fréquence de la toux, produisant un effet équivalent à celui des antitussifs. « *Les études de sécurité montrent que le produit ne modifie pas la physiologie normale des animaux (des rats de labo)* », a déclaré l'institut, ajoutant au sujet des autorités malgaches : « *Ils cachent l'analyse de leur propre produit. Si vous allez en ligne, vous ne pouvez pas obtenir le niveau d'analyse que nous avons donné. Ils cachent beaucoup de choses et je pense qu'il est possible qu'ils sachent qu'ils n'ont pas de science solide pour étayer leur affirmation. Mais notre propre analyse ne montre aucune preuve qu'il puisse guérir le Covid-19.* »

22/07 - « Le Covid-Organics est au centre d'une campagne de dénigrement au niveau international, titre Les Nouvelles. L'implication de certaines puissances étrangères, concurrentes des scientifiques malagasy dans ces manœuvres n'est pas à écarter. (...) Le quotidien dénonce la complicité de certains organes de presse étrangers qui tentent de prouver l'inefficacité du CVO, en attribuant notamment la raison de la multiplication des décès et de la progression du nombre de cas positifs à l'utilisation du CVO. « *Cet acharnement contre le produit des chercheurs malagasy s'intensifie de plus en plus au même moment où certaines puissances étrangères tentent sans succès de trouver un vaccin qui pourrait prévenir du Coronavirus.* », écrit-il encore affirmant que « *bon nombre de patients ayant fait l'objet des essais à base des deux formats du remède CVO ont été déclarés guéris, principalement à Toamasina qui a été à un moment le foyer épidémique du Covid-19 et où il n'y a pratiquement plus de malades actuellement. Les témoignages des concernés pullulent d'ailleurs notamment sur les réseaux sociaux.* »

30/07 - L'IMRA dit avoir effectué « le test de toxicité du Covid Organics sur 50 rats. » Son directeur général, le Dr Charles Andrianjara, se déclare satisfait de ces tests : le produit a été bien supporté, tant dans les tests de toxicité aiguë que de toxicité chronique. L'institut dit avoir répondu à l'appel du chef de l'Etat de tester le Covid Organics comme remède traditionnel amélioré pour prévenir mais aussi pour guérir du Covid-19.

► Affaires nationales

01/07 - Adoption du projet de loi de finances rectificative. Voté à la sauvette et sans amendement par les députés, le texte est venu en discussion au Sénat. Les sénateurs ont notamment exigé plus de transparence sur le budget de réserve alloué à la lutte contre le coronavirus qui s'élève à 1 000 milliards Ar. Il en est de même pour les aides allouées par les partenaires techniques et financiers pour faire face à la pandémie, dont le montant total s'élevait à plus de 410 millions de dollars en mai. Une seconde retouche apportée par

les sénateurs concerne leurs propres intérêts. Celle-ci consiste en effet à réintégrer dans le fonds alloué au fonctionnement du Sénat l'autre partie de son budget gérée par le ministère de l'économie et des finances. Le projet de loi doit revenir au niveau de l'Assemblée dans le cadre d'une deuxième lecture.

02/07 - L'Assemblée nationale a adopté en bloc le projet de loi de finances rectificative suivant la version amendée par le Sénat. Parmi les amendements adoptés par la Chambre haute, le verrouillage de l'accès aux débats à huis clos au niveau du Parlement ainsi qu'aux documents et rapports des institutions. Une restriction jugée attentatoire à la liberté de presse et à l'exercice de la transparence, condamnée par Transparency international (TI-IM). « *Le texte amendé condamne le journalisme d'investigation qui commence juste à se faire une place dans le monde médiatique malgache* », déplore *L'Express*, pour qui le texte prévoit des avancées majeures en donnant plus d'indépendance à l'ordre des journalistes mais l'interdiction de publier les informations des débats à huis clos tend à réduire la presse au rôle de caisse de résonance des informations d'État et institutionnelles. Un contrôle de constitutionnalité par la HCC doit avoir lieu avant promulgation par le président de la République.

02/07 - Infrastructures sportives - Le budget du ministère multiplié par treize. Une soixantaine de stades, 18 gymnases et 2 piscines olympiques sont à construire en deux ans, en application du « *Velirano* » 13, « *le sport, fierté nationale* ». La répartition géographique a été planifiée de sorte que toutes les régions puissent en bénéficier. Les opérateurs résidant dans les lieux d'implantation des infrastructures auront priorité pour postuler aux marchés. Le plus gros de tous ces projets consiste en la rénovation du stade Barea de Mahamasina qui aura désormais une capacité de 40 880 places. Un stade de 15 000 places, homologué par la CAF, est en construction à Toamasina.

01/07 - Remplacement du vice-président de la CENI - Narcisse Benaivo Andrianaly succède à Thierry Rakotonarivo. Cet administrateur civil a été élu par la majorité des 93 députés présents à l'Assemblée. Il a obtenu 60 voix, devançant les 23 autres candidats qui postulaient pour ce poste, au terme d'un débat houleux. La possibilité offerte aux élus de voter par procuration pour un scrutin de cette importance a été vivement critiquée par certains d'entre eux. Cette possibilité avait été exigée par les députés issus de la plateforme pro-Rajoelina en application des dispositions du règlement intérieur. Pour mettre un terme à la polémique suite à ses révélations sur l'existence d'un million de cartes d'identités nationale avec des titulaires différents, mais ayant le même numéro, Thierry Rakotonarivo avait démissionné de la CENI en mars.

07/07 - Rumeurs de déstabilisation - « Un vent de panique souffle dans les hautes sphères du pouvoir, écrit L'Express. En attesteraient ces hypothèses répandues sur les réseaux sociaux selon lesquelles des opposants fomenteraient un coup d'État. Leur objectif serait de se débarrasser d'Andry Rajoelina, incapable selon eux de mener à bien la lutte anti-coronavirus. Ils lui reprochent aussi d'avoir commis un acte blasphématoire par la construction de son Colisée dans l'enceinte du Palais de la Reine. Des noms ont été cités. Craignant d'être envoyés à la maison de force de Tsiafahy les « *suspects* » ont tenu à démentir ces accusations. Marc Ravalomanana, par ses déclarations incendiaires, est surveillé de près. Signe de l'inquiétude du pouvoir, à quelques heures du défilé militaire du 26 juin, le conseil des ministres a décidé de remplacer le chef de la garde présidentielle et le directeur du cabinet militaire du premier ministre. Deux informations passées sous silence dans la presse locale. Après la parade militaire à huis-clos, *RFI* a fait part de l'impressionnant dispositif de sécurité placé autour du président de la République pour, « *officiellement endiguer la propagation du coronavirus.* »

08/07 - Construction du Colisée dans l'enceinte de Palais de la Reine : des élus locaux d'Antananarivo et d'autres communes ont déposé une demande d'avis auprès de la HCC. La démarche s'ajoute aux requêtes en annulation du permis de construire du « *Kianja Masoandro* » déposées au Conseil d'Etat. La question qui se pose est de savoir si ces élus sont habilités à saisir la HCC au sens de l'article 119 de la Constitution qui dispose que « *la HCC peut être consultée par tout chef d'institution et tout organe des collectivités territoriales décentralisées pour donner son avis sur la constitutionnalité ou sur tout projet d'acte ou sur l'interprétation d'une disposition de la présente Constitution* ». La HCC devrait se prononcer d'abord sur la recevabilité de la demande avant, le cas échéant, de statuer sur le fond.

13/07 - Le ministère de la culture a lancé un appel auprès des citoyens afin qu'ils proposent des noms de personnalités, vivantes ou non, pour baptiser ou rebaptiser des bâtiments publics, des rues, boulevards ou places du pays. Dans la ligne de mire, entre autres, les infrastructures portant encore le nom de certaines figures du colonialisme. Deux bâtiments de la capitale, les lycées Gallieni et Jules Ferry, rappellent notamment sans détour ce passé colonial. Le ministère souligne que l'objectif du comité qui va examiner les propositions n'est en aucun cas de réécrire l'histoire du pays. Le choix des infrastructures sélectionnées et leur nouveau nom devraient être révélés au public le 14 octobre, lors de la célébration de l'anniversaire de la Ire République.

14/07 - Manifestation à Ambohipo en faveur de la libération de l'ancien leader des mouvements des étudiants, Berija Ravelomanantsoa. Les forces de l'ordre sont intervenus pour disperser les manifestants et enlever des barricades. Trois manifestants ont été arrêtés. Connue comme étant proche de l'ancien parti au pouvoir, le HVM, Berija Ravelomanantsoa est sous mandat de dépôt à Antanimora depuis début juin pour ses publications sur les réseaux sociaux considérées comme des manœuvres de déstabilisation. Atteinte à la sûreté de l'Etat et campagne de dénigrement contre le pouvoir sont entre autres les chefs d'inculpation qui pèsent sur lui. La mère de l'ancien leader du mouvement des étudiants a demandé la clémence d'Andry Rajoelina. Cette manifestation survient en plein état d'urgence sanitaire où tout attroupement sur la voie publique est interdit.

16/07 - Laurent Rahajason, alias Rolly Mercia, ministre de la communication sous Hery Rajaonarimampianina et ex-directeur de la communication de la présidence de la Transition, a été arrêté par la brigade criminelle et placé en détention préventive à Antanimora. La raison de cette arrestation n'a pas été précisée mais son nom a été cité dans le cadre de la manifestation récente d'un groupe d'individus dans le quartier d'Ambohipo, à proximité de l'université d'Antananarivo. Cette manifestation avait pour objectif de demander la libération de Berija Ravelomanantsoa, jeune médecin et leader étudiant, politiquement engagé, incarcéré à la prison d'Antanimora depuis le 1er juin. Il est accusé d'avoir offensé le chef de l'Etat et des responsables étatiques à cause de ses publications très critiques, via des comptes fakes, sur les réseaux sociaux. Mahery Lanto Manandafy, fils du leader politique défunt Manandafy Rakotonirina, affirme avoir discuté de cette possible arrestation avec l'ancien ministre.

Rolly Mercia n'a pas pris d'avocat. Il a juste souhaité être assisté par les membres du bureau de l'Ordre des journalistes de Madagascar (OJM). Quatre individus ont été interpellés dans le cadre de cette manifestation non autorisée. L'une des personnes interpellées aurait déclaré que l'ancien ministre de la communication était l'instigateur de ce projet et l'aurait financé. Une réunion préparatoire aurait été organisée chez la sœur de Berija, également arrêtée mais qui a bénéficié d'une liberté provisoire. « *Après Claudine Razaimamonjy, femme d'affaire et Mbola Rajaonah, homme d'affaire, Harry Laurent Rahajason est la troisième figure du précédent quinquennat à se retrouver en détention, suite à des tourmentes judiciaires, depuis le début de ce quinquennat* », observe *L'Express*. Des procédures judiciaires mettant en cause d'anciens ténors de l'administration Rajaonarimampianina sont en cours. Des dossiers impliquant d'anciens ministres attendent, notamment, à la HCJ. Ancienne figure de la Transition, Rolly Mercia s'est montré très critique envers l'administration Rajaonarimampianina avant de faire allégeance, ce qui l'a amené à être de nouveau nommé ministre de la communication. Il a également soutenu la candidature de Marc Ravalomanana au second tour de la présidentielle de 2018.

Le parti HVM réclame la libération immédiate et sans condition de Harry Laurent Rahajason à la date de son procès. L'ancien ministre est aussi membre du bureau politique du parti. La plateforme de l'opposition RMDM revendique la liberté provisoire de l'ancien ministre. Elle condamne l'emploi de la détention préventive comme instrument politique.

20/07 - « Au vu des circonstances ayant mené au placement sous mandat de dépôt de Rolly Mercia, et au vu de la pandémie de Covid-19, la famille demande sa remise en liberté jusqu'à son procès, afin qu'il puisse avoir ce dont il a besoin à portée de main », ont déclaré les proches de l'ancien ministre de la communication. Rolly Mercia a un problème de santé et s'est retiré depuis un an et demi de la scène politique, martèle sa famille.

21/07 - La défense de Harry Laurent Rahajason déplore l'absence de date exacte pour la tenue de son procès. L'avocat y voit une manière de maintenir son client en prison jusqu'à expiration du délai de trois mois de mise en détention préventive, alors que le mandat de dépôt devrait être l'exception, rapporte *Midi*. Selon Me Eric Rafidison, « *l'insécurité juridique expose tout citoyen à un risque d'emprisonnement à partir du simple réquisitoire d'une personne* ». Le nom de l'ancien ministre a été lancé, selon son avocat, par l'une des quatre personnes arrêtées à Ambohipo qui n'est autre qu'un simple collaborateur du coordonnateur de l'association Solumma de Berija Ravelomanantsoa. La famille s'inquiète pour son état de santé.

La défense a déposé une opposition au tribunal, annonce *L'Express*. En cause : l'envoi systématique en détention préventive durant la période de crise sanitaire. La saisine de la justice par la voie d'opposition suite à la détention préventive est une procédure prévue par le Code pénal. Le quotidien écrit : « *L'envoi de nouveaux entrants dans le milieu carcéral se poursuit, à entendre le rapport de la police judiciaire sur les arrestations et l'incarcération des auteurs de différentes infractions. Cependant, une note sortie par le ministère de la justice au début du confinement précise que seules les affaires urgentes sont traitées au parquet ainsi qu'au tribunal correctionnel.* »

23/07 - L'opposition à la détention préventive de Rolly Mercia rejetée par la Chambre de détention préventive auprès du tribunal de première instance d'Antananarivo. La décision de la Chambre de détention préventive est définitive et insusceptible de recours. Le motif du rejet de l'opposition n'a pas été communiqué. L'avocat Eric Rafidison entend déposer une demande de liberté provisoire.

16/07 - Un grave incendie a ravagé l'Office national pour l'environnement (ONE). Le bâtiment a été totalement détruit par le feu. Le serveur qui contient tout le système d'information a été sauvé mais toutes les archives papier ont été perdues, parmi lesquelles des documents importants. L'ONE a une grande place dans le secteur, puisqu'il délivre les permis environnementaux et suit la conformité des investissements avec l'environnement et les plans de gestion environnementale. Un décret de 2004 accorde à l'Office le pouvoir absolu de sanctionner les contrevenants au respect de l'environnement. Il tient ainsi, le rôle de balise contre des exploitations abusives. Une plainte contre X a été déposée par le ministère de l'environnement. L'origine criminelle de l'incendie envisagée, la brigade criminelle est chargée de l'enquête. *La Vérité* dénonce les propos tenus par des membres de l'opposition qui laissent entendre qu'il s'agit d'un incendie volontaire destiné à faire disparaître des dossiers compromettants. « *Avec l'incendie de ce bâtiment historique, c'est un patrimoine qui part, encore une fois, en fumée. Un patrimoine qui, dans ces locaux, abritait aussi de documents importants pour l'avenir du pays* », écrit *2424.mg*. « *C'est la mémoire de la politique environnementale malgache depuis 1990 qui est partie* », déplore la ministre Baomiavotse Vahinala Raharinirina. La numérisation ayant commencé tard dans l'administration publique, beaucoup de documents sont restés en version papier et ont brûlé pendant l'incendie. Si les ordinateurs ont été détruits, une partie des documents stockés sur le serveur, intact, pourrait être récupéré.

Au lendemain de l'incendie ayant ravagé les bureaux de l'ONE, son directeur général a été limogé en conseil des ministres. Une coïncidence troublante pour certains médias. La ministre de l'environnement, Baomiavotse Vahinala Raharinirina, s'est empressé d'expliquer qu'il s'agit d'une décision prise le 8 juillet, antérieurement à cet événement. La ministre a précisé aussi que les litiges ayant trait au bois de rose ne sont pas traités par l'ONE, mais par deux autres entités étatiques.

L'association des Amis du Patrimoine de Madagascar (APM) déplore l'incendie du bâtiment de l'Office National de l'Environnement et la double perte patrimoniale (bâtiment historique et informations environnementales).

23/07 - Rapport international 2019 sur la liberté de la religion réalisé par les Etats-Unis : importante croissance du nombre de musulmans à Madagascar. Ils constitueraient entre 20 et 25 % de la population. Les chiffres avancés sont basés par les « *estimations des dirigeants musulmans et les universitaires locaux* », souligne le document. Lors du recensement de 1993, seuls 7 % des Malgaches revendiquaient leur appartenance à l'islam. Les musulmans prédominent dans les zones côtières du Nord-Ouest. « *Les citoyens d'origine indienne et pakistanaise ainsi que les immigrants comoriens représentent la majorité des musulmans* », soutient le rapport qui note également « *un nombre croissant de convertis malgaches.* » En termes d'effectifs, les chrétiens des églises historiques (près de 50 % de la population) sont talonnés par les églises évangéliques qui connaissent un accroissement du nombre de fidèles.

Fête de l'Eid Al Adha : 31 juillet, jour férié, chômé et payé. La fête musulmane est entrée dans la liste des jours fériés, chômés et payés au titre de l'année 2020, signe de l'importance prise ces dernières années par la confession musulmane dans la Grande île, en forte croissance. Les fêtes musulmanes viennent ainsi s'ajouter aux fêtes chrétiennes traditionnelles.

Une nouvelle plateforme de l'opposition voit le jour au sein de la diaspora. Il s'agit en fait de la branche internationale du RMDM. Selon le communiqué remis à la presse, « *elle regroupe des partis politiques, société civile, associations et individus partageant le même constat de la défaillance de l'Etat sur tous les plans : économique, social et surtout dans le domaine de la santé publique dans le cadre de la lutte contre le Covid-19* ». La plateforme est présidée par Fanirisoa Ernaivo, magistrate, ancienne présidente du SMM, révoquée en novembre 2019 pour avoir insulté la police lors d'un meeting, regroupe notamment des représentants des anciens partis présidentiels TIM et du HVM et des ratsirikistes.

24/07 - « Le virus de la division politique, régionale, sociale voire tribale menace le pays, écrit Midi. Le pasteur Edouard Tsarahame, porte-parole de la plateforme d'opposition RMDM déclare : « *on a besoin d'un gouvernement de salut public et non d'un gouvernement d'union nationale.* » Il appelle les Eglises du FFKM, les chefs traditionnels, les forces armées et de la société civile à participer à ses assises nationales annoncées pour le 10 août. Pour *Les Nouvelles*, « *le RMDM a fini par lever le voile sur ses réelles intentions. Elle pense que la crise sanitaire actuelle est une occasion, pour ne pas dire la seule chance de revenir au pouvoir. (...) Visiblement, Marc Ravalomanana et consorts n'ont qu'un objectif : gérer les aides allouées et pour y parvenir, ils osent demander la mise en place d'un gouvernement de coalition.* »

Régions Analanjirofo, Diana et Boeny : nomination de trois nouveaux gouverneurs. Huit mois après la nomination des 11 premiers gouverneurs de région il n'y a plus que les régions Ihorombe, Amoron'i Mania, Melaky, Bongolava, Vatovavy Fitovinany et Menabe qui n'ont pas de gouverneur et sont toujours dirigées par

des anciens secrétaires généraux de région qui assurent l'intérim. Le nouveau gouverneur de la région Boeny Mokhtar Andriatomanga, est l'actuel maire de Mahajanga. Durant son mandat, il a initialisé le projet de digitalisation de la fiscalité de la commune. De confession musulmane, il est aussi connu pour avoir interdit le festival de la bière organisé par une entreprise privée dans cette ville très prisée des vacanciers.

29/07 - Le mariage d'Irmah Naharimamy, ministre de la population, avec Stuart Wilson, chargé d'affaire auprès de l'ambassade des États-Unis pourrait rendre nécessaire un remaniement gouvernemental.

Déjà fragilisé par les prises de position du professeur Ahmad Ahmad, ministre de la santé publique, et l'affaire de l'achat de friandises par la ministre de l'éducation nationale, scandale financier qui a eu raison de Rijaso Andriamanana, cette union est condamnée par certains analystes qui voient en elle de possibles conflits d'intérêt. Le diplomate serait cependant sur le départ. Irmah Naharimamy devrait l'accompagner dans sa nouvelle affectation. « *Une recomposition de l'équipe gouvernementale pourrait redonner un second souffle à l'exécutif, dont l'image est mise à mal par la crise sanitaire* », estime L'Express.

► Diplomatie

13/07 - Retour manqué de la « couronne » de la reine Ravalona III à Madagascar⁴. Antananarivo souhaite une restitution totale avec transfert de propriété et non un prêt de longue durée de ce symbole de la royauté malgache.

Paris comme Antananarivo se refusent à parler d'un raté et préfèrent évoquer un simple contretemps. C'est, quoi qu'il en soit, un faux départ pour la pièce de collection du musée de l'armée qui devait s'envoler par valise diplomatique vers la capitale malgache avant le 26 juin, date de célébration du 60e anniversaire de l'indépendance. Dans la lettre adressée à Emmanuel Macron et remise à Jean-Yves Le Drian lors de sa visite à Madagascar le 20 février, Andry Rajoelina réclamait en effet sa restitution. Dès connaissance de la requête, Paris « *a très vite donné un accord de principe et tout mis en œuvre de façon à être prêt pour le 26 juin* », rapporte une source diplomatique. « *Dans le contexte du Covid-19, la tâche était compliquée mais la demande de Madagascar s'insère dans une priorité forte du président Macron* », rappelle cette source. C'était sans compter sur le fait que les objets appartenant aux collections nationales demeurent inaliénables et incessibles en vertu du droit sur le patrimoine. Seule une loi spécifique pourra autoriser la cession définitive de cet objet. Plutôt que de se voir proposé une convention de dépôt pour une durée de quelques années, Andry Rajoelina a fait savoir au gouvernement français qu'il préférerait attendre que la voie législative soit conduite à son terme pour procéder à la restitution. Ce rebondissement « *n'a été la source d'aucune tension* », assure Paris en repoussant tout rapprochement avec un autre dossier de restitution autrement contentieux : celui des îles Eparses.

15/07 - Célébration de la fête nationale française : l'ambassadeur Christophe Bouchard mise sur la qualité des relations entre Madagascar et la France pour dépasser les différends entre les deux pays.

Ce différend qui porte sur les îles Eparses peut être dépassé, estime la France. Pour cela, elle mise principalement sur la « *relation forte* », « *ancienne et unique* » entre les deux pays. Cette relation, souligne le diplomate, « *offre un cadre unique pour favoriser la poursuite de notre engagement conjoint à trouver des solutions communes, par le dialogue, et notamment, pour dépasser notre différend dans le canal de Mozambique.* » Dans son discours, Christophe Bouchard a mis en avant « *la détermination de la France à renforcer cette relation* ». Il rappelle « *l'engagement* » de son pays « *aux côtés de Madagascar, dans tous les domaines, économiques bien sûr* », mais aussi « *éducatif et culturel.* »

29/07 L'ambassadeur de France Christophe Bouchard multiplie les gestes d'attention à l'égard de Madagascar.

Pour L'Express, « *la France semble vouloir montrer qu'il reste le premier partenaire de Madagascar en coopération bilatérale et multilatérale,* » en dépit de la tension née de la position de fermeté française sur le dossier des îles Eparses. Plus récemment, la France a classé Madagascar parmi les seize pays dont les relations aériennes restent suspendues du fait de la propagation du Covid-19 alors que les statistiques sont encore loin de celles des autres pays de la liste...Une « *décision souveraine* » a déclaré le premier ministre Christian Ntsay à TVM, sans rappeler que c'est Madagascar qui a fermé en premier ses frontières et n'a pas l'intention pour l'heure de les rouvrir. De son côté Madagascar aurait refusé, selon France 24, la venue d'un contingent de médecins français pour soutenir la lutte contre le coronavirus.

08/07 - Au terme de sa mission de 4 ans à Madagascar, l'ambassadrice de la République populaire de Chine, Yang Xiarong, a été élevée au rang de commandeur de l'Ordre national malagasy par le ministre des affaires étrangères.

« *En respectant toujours les principes de ne pas intervenir dans les affaires intérieures de Madagascar, la Chine va continuer d'accompagner fermement le développement de Madagascar* », a-t-elle soutenu.

⁴ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/07/13/les-dessous-du-retour-manque-de-la-couronne-de-la-reine-ravalona-iii-a-madagascar_6046073_3212.html

DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE

► Insécurité, dahalo

07/07 - Région Diana - L'insécurité sévit sur la RN6 reliant Ambanja au chef-lieu de région. Inauguré en 2004, cet axe n'est plus entretenu, ce qui impose aux automobilistes de ralentir pour éviter les obstacles. La solidité des ponts laisse souvent à désirer. Il faut plus de 10 heures pour faire les 237 km. Les malfaiteurs profitent de la situation pour attaquer les véhicules, malgré l'existence de quelques barrières de la gendarmerie tout au long de la route.

17/07 - L'insécurité fait rage à Maintirano. Un individu à moto a été attaqué par 8 dahalo. Blessé à la tête, les dahalo lui ont dérobé sa moto, 300 000 Ar et d'autres objets de valeur. Les autorités invitent la population à toujours voyager en groupe.

19/07 - Amboasary-Sud – cinq morts dans un violent accrochage entre dahalo et villageois. Les assaillants s'étaient emparés de 50 zébus. La course-poursuite engagée s'est soldée par un affrontement meurtrier. La gendarmerie, appelée en renfort, a pu reprendre en main la situation.

24/07 - Amboasary Sud : trois dahalo abattus dans un violent affrontement. Les assaillants ont pris d'assaut un village et dérobé 180 têtes de zébus. Alertés, les unités de la gendarmerie et les hommes de l'auto-défense villageoise des environs ont bouclé la zone. Après une longue poursuite, ils ont retrouvé la trace du troupeau et des voleurs. Les échanges de tirs ont duré plusieurs heures. Les dahalo ont battu en retraite et abandonné le bétail sur les lieux, ainsi que les corps de leurs trois compagnons abattus.

30/07 - Bekily : une trentaine de dahalo armés ont mis la main sur 195 zébus dans trois villages. Une poursuite a été organisée avec des éléments de la gendarmerie et des villageois. Mais les dahalo sont parvenus à leur échapper.

22/07 - Pour le président du Conseil du Fampihavanana Malagasy (CFM), Alphonse Maka, l'insécurité, conséquence de la situation sanitaire, gagne du terrain dans certaines régions, entre autres Sofia, Atsimo-Andrefana et Atsimo-Atsinanana. Les malfrats profitent de la situation pour procéder à des vols de bovins. La campagne de vanille pourrait être perturbée par des vols et des vindictes populaires.

► Justice, situation carcérale

11/07 - Le Haut conseiller pour la Défense de la démocratie Anaclet Imbiky a envoyé une lettre au président de la République portant sur une proposition de stratégie de lutte contre la corruption dans le secteur de la justice, en prévision de la relance économique pour l'après Covid-19. Selon lui, « *il faut avoir l'honnêteté d'affirmer que la plupart des autorités judiciaires qui se sont succédé ont réellement initié des mesures de lutte contre la corruption. Mais il importe également d'avoir le courage de reconnaître que les résultats escomptés sont loin, voire très loin d'être atteints.* » Et d'enchaîner « *qu'il n'est pas superflu de préciser que l'une des causes de l'échec de la lutte contre la corruption judiciaire réside dans l'absence de volonté politique. Je n'en cite comme preuve irréfutable que le défaut de l'application de la circulaire du ministre de la justice du 2 octobre 1997 relative à l'interdiction faite aux magistrats de recevoir des justiciables à leur bureau ou à leur domicile en dehors des procédures contradictoires. (...) Nul n'est besoin d'être expert en éthique et déontologie pour comprendre qu'une telle réception d'une partie au procès est à proscrire.* »

04/07 - L'ancien candidat à la présidentielle Ny Rado Rafalimanana recouvre la liberté. Il est resté incarcéré trois mois à la maison centrale d'Antanimora avant de pouvoir bénéficier d'une liberté provisoire. L'ex-candidat a été placé sous mandat de dépôt pour escroquerie et refus d'obtempérer aux éléments des forces de l'ordre. Il avait été arrêté au CCI d'Ivato, début avril, après avoir forcé l'entrée et les dispositifs mis en place pour le dépistage massif du Covid-19 organisé pour les passagers des derniers vols ayant foulé le sol malgache avant la suspension des liaisons aériennes. Il a également été auditionné pour un dossier relatif à une plainte d'un officier supérieur pour une affaire d'escroquerie.

01/07 - Grâce présidentielle à l'occasion de la fête nationale du 26 juin : près de 3 000 bénéficiaires. Une décision qui permettra de désengorger les prisons saturées en cette période de Covid-19. L'administration pénitentiaire fait face actuellement à la menace de la propagation du virus avec plus de 150 cas suspects.

08/07 - Propagation du coronavirus : renforcement du dispositif de prévention en milieu carcéral. Selon le ministère de la justice, les nouveaux détenus seront systématiquement testés, mis en quarantaine pendant

quinze jours et leur état de santé fera l'objet d'un suivi strict. Les agents pénitentiaires seront également soumis à un contrôle sanitaire rigoureux. Les prisons seront isolées de tout contact avec l'extérieur. Les aumôneries seront suspendues ainsi que toute demande d'escorte ou évacuation sanitaire de détenus. Dans le cadre de cette lutte, le gouvernement français a promis son soutien via une aide financière supplémentaire de l'AFD qui s'ajoutera à celle accordée à l'amélioration de la situation sanitaire en milieu carcéral, a annoncé l'ambassadeur de France, Christophe Bouchard.

09/07 - Amnesty international a publié un nouveau mini-reportage sur les conditions carcérales malgaches⁵. Hommes, femmes, enfants... Ils sont incarcérés dans des conditions extrêmes depuis des mois, parfois même des années. Ce nouveau documentaire est publié alors que le Covid-19 a franchi les murs des établissements pénitentiaires. Parmi les plus pauvres de la société malgache, les détenus, qui craignaient déjà pour leur santé avant la pandémie, vivent dans la peur constante alors que le coronavirus se propage à l'intérieur des prisons. Malgré les appels continus à désengorger les établissements, dont la capacité est seulement de 10 000 détenus, le président a annoncé la libération de seulement trois milliers d'entre eux, ce qui signifie que les 25 000 restants sont abandonnés à eux-mêmes.

14/07 - Une prison de haute sécurité devrait sortir de terre d'ici à la fin de l'année, à Imerintsiatosika. L'infrastructure, financée entièrement par l'Etat, aura une capacité d'accueil de 500 détenus avec 16 cellules. Pour le ministre de la justice, ce projet témoigne de la volonté du gouvernement de résorber la surpopulation carcérale qui a atteint un niveau préoccupant. « *La nouvelle prison est destinée entre autres, à accueillir les grands criminels des prisons de tout Madagascar* », a précisé le garde des Sceaux. La prison d'Imerintsiatosika sera l'une des réalisations marquantes depuis le retour de l'indépendance dans l'histoire de l'administration pénitentiaire, écrit *L'Express*.

Le ministère a annoncé la finalisation du nouveau tribunal de première instance d'Antananarivo Avaradrano ainsi que l'extension de la maison de sûreté de Sambava. D'autres nouveaux projets de construction de prisons sont à l'étude, dont la maison de force d'Ihoso et la maison centrale d'Amboasary Atsimo.

20/07 - 396 prisonniers de la maison centrale d'Arivonimamo ont été soumis au test du Covid-19. Les résultats de ces tests sont entendus. Néanmoins, 6 de ces prisonniers sont confirmés porteurs du virus et ont été placés en quarantaine.

12 détenus sont contaminés à la prison d'Antanimora selon le DG de l'administration pénitentiaire, 8 d'entre eux ont été testés positifs à la maladie tandis que les 4 autres en présentent les symptômes. Tous ont été placés en isolement. Le chef d'établissement lui-même est atteint. Le DG de l'administration pénitentiaire, Tovonjanahary Andriamaroahina, a tenu à démentir les rumeurs selon lesquelles la situation sanitaire liée au Covid-19 serait devenue incontrôlable au à la prison d'Antanimora.

25/07 - Depuis le début du confinement, le nombre de nouvelles incarcérations a nettement baissé au niveau des établissements pénitentiaires, a fait savoir le directeur général de l'administration pénitentiaire, Tovonjanahary Andriamaroahina Ranaivo, soulignant toutefois que cette situation « *ne résout pas encore la situation de surpopulation carcérale avec les 28 000 détenus recensés actuellement dans tout Madagascar, contre une capacité d'accueil de 11 000 personnes seulement.* » Après tests PCR, 51 détenus et 3 agents pénitentiaires ont été déclarés positifs. Cela en plus des 41 détenus de la maison centrale de Toamasina, considérés comme guéris. Ni formes graves ni décès n'a encore été observés dans les établissements.

► Gouvernance

02/07 - La lutte contre la corruption menacée ? Les organisations de la société civile tirent la sonnette d'alarme. Elles révèlent l'existence d'une tentative du gouvernement de modifier la loi de 2016 fixant les dispositions de mise en place du tribunal spécial pour les affaires de corruption, le Pôle anti-corruption (PAC). « *C'est avec consternation que nous avons appris ce soir de source informée l'intention du gouvernement de modifier le texte fondateur des PAC* », indiquent-elles dans un communiqué. Un projet préparé « *sans aucune information, ni consultation préalable et seulement deux ans après la mise en place du PAC d'Antananarivo* ». Le nouveau texte sera présenté devant la commission juridique de l'Assemblée nationale la veille de la clôture de sa première session ordinaire. « *Pourquoi ce silence ?* » et « *pourquoi une telle urgence ?* », écrivent les cinq organisations. « *En agissant de manière peu transparente, l'exécutif semble renier ses engagements et déclarations publiques en faveur de la lutte contre la corruption* », s'alarment-elles. « *En pleine période de crise sanitaire et économique, propice à toute sorte de corruption, et avec la baisse conséquente du budget*

⁵ Cf. Mini-reportage d'Amnesty International – Prison pour les pauvres - <https://www.youtube.com/watch?v=5D0tWl-SEvn0&fbclid=IwAR1hcbI04U443IezwjlqXNPUs73RJRn2Bd4anaOY7JfflWbfVhgBxahTEuw> (11'55)

<https://www.facebook.com/amnestyfr/videos/3257159417686491>

alloué à la lutte contre la corruption dans la loi de finances rectificative 2020, ces nouvelles modifications pourraient nuire aux efforts fournis depuis de nombreuses années dans la lutte contre ce fléau », écrit Tribune

03/07- Le gouvernement a répliqué qu'aucun projet de loi portant modification de la loi instaurant le PAC n'a été décidé à ce jour. L'initiative est le fait du député d'Ampanihy, le magistrat Idealsou, qui a déposé une proposition de loi. Non-inscrite à l'agenda de l'Assemblée, elle a pourtant bénéficié d'un examen accéléré avant d'être adoptée. Les organisations de la société civile accusent le gouvernement d'avoir œuvré en catimini en faveur de cette initiative. Le gouvernement n'a pas nié « avoir été sollicité par l'Assemblée nationale pour formuler ses observations sur la proposition de loi ». La proposition, mise sur les rails la veille de la clôture de la session du Parlement, a été discutée par l'exécutif lors du dernier conseil du gouvernement.

Selon L'Express, la proposition qui a été adoptée « retire notamment les infractions économiques et financières de la compétence du PAC quelles que soient leur gravité ou leur complexité ». Une amputation majeure. Le député Idealsou a expliqué son initiative en déclarant : « la situation actuelle équivaut à une centralisation de la justice. Pour l'instant le PAC ne se trouve qu'à Antananarivo, alors que les infractions financières il y en a partout, même dans les plus petites localités. Les quelques magistrats du PAC ne pourront jamais s'occuper de toutes les infractions dans tout Madagascar ». Au motif de « décentraliser la justice » donc, la proposition de loi confine la compétence du PAC « aux infractions de corruption et assimilés, et de blanchiment de capitaux et financement du terrorisme ». Les quelques magistrats du PAC, suffisent donc, amplement pour l'ensemble du pays, s'agissant de ces infractions.

Au programme de la séance plénière a figuré la mise en place de la Commission spéciale sur la mise en accusation auprès de la HCJ. Le candidat unique à la présidence de cette entité était absent. Il s'agit d'Honoré Tsabotokay, député de Vohipeno, dont l'assiduité aux travaux parlementaires laisse à désirer, selon L'Express. 17 députés composeront la Commission : 12 seront issus de la plateforme IRD, 3 du Groupe parlementaire républicain (GPR) et 2 du TIM.

04/07 - La proposition de loi portant réforme du PAC et le projet de loi sur l'opposition ont été ajournés par le Sénat qui n'a pu les examiner avant la fin de la session. Leur adoption a été jugée non prioritaire.

06/07 - Modification de la loi sur le Pôle Anti-corruption (PAC) : le Système anti-corruption (CSI, Bianco, Samifin) monte au créneau. Il se félicite de la décision du Sénat de s'accorder un délai pour approfondir les questions et les problématiques soulevées lors des débats à l'Assemblée nationale. Il indique que les changements majeurs proposés par la Chambre basse portent notamment sur « le retrait des infractions économiques et financières de la compétence du PAC », « la suppression de la confiscation des avoirs illicites avant condamnation » et « la réduction du mandat du coordonnateur national et des magistrats ». « Ces trois points cruciaux méritent une compréhension partagée entre tous les acteurs nationaux », estiment les trois institutions qui rappellent que le PAC devait se déployer dans les six ex-provinces mais que depuis juin 2018 seul le PAC d'Antananarivo a pu être mis en place.

A l'occasion de la célébration de la Journée africaine de la lutte contre la corruption, les acteurs du système anti-corruption, réunis en visio-conférence, sont revenus à la charge pour condamner la proposition de loi visant à ébranler le dispositif et à « vider les PAC de sa substance. » « Il y a une velléité de protéger un soutien du pouvoir, un opérateur économique ou quelqu'un de très haut placé derrière cette proposition de loi », soupçonne Ketakandriana Rafitoson, directrice exécutive de Transparency International Initiative Madagascar. La coordinatrice nationale des pôles anti-corruption, Harimahefa Ratiaraisoa, craint que cette initiative modifie le mandat des PAC : « une tentative de toucher à l'indépendance des magistrats au niveau des pôles anti-corruption. » Il est temps de cogiter sur « l'efficacité du système de lutte anti-corruption, affirme Sahondra Rabenarivo, présidente du CSI, il est temps d'avoir un système judiciaire transparent, redevable, adoptant la culture de résultats. » La coordinatrice du Pac s'interroge : « L'indépendance des magistrats est visée dans cette réforme. Fait-elle autant peur ? ». La procédure de confiscation avant jugement des biens mal acquis a également été évoquée durant le débat en ligne. Il a été rappelé que Madagascar a ratifié la convention internationale qui instaure cette procédure. La proposition de réforme arrive à peine à mi-parcours de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption.

06/07 - Un commandant des Forces d'Intervention de la Police (FIP), objet de plainte pour escroquerie, est poursuivi par un opérateur de la filière aurifère. Les préjudices de la victime s'élèvent à plusieurs centaines de millions Ar. Une plainte contre cet officier supérieur est entre les mains de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN). L'intéressé aurait été placé en garde à vue dans une caserne de police en marge de son interrogatoire.

07/07 - Doléances dans les services publics - Le guichet « Ivotoro » opérationnel en août. Le centre aura pour mission d'informer les citoyens sur les procédures à suivre auprès des services administratifs et

sera habilité à recevoir les doléances des usagers victimes d'abus et de corruption. Les dénonciations pourront se faire par voie téléphonique. Le guichet unique entrera en relation avec les départements ministériels dans lesquels les défaillances auront été signalées. Les fonctionnaires qui assureront le fonctionnement du service sont en formation.

► Traite, migrations clandestines

09/07 - Emigration clandestine : 32 Malgaches interceptés à Mayotte. Ils ont quitté la Grande île fin juin. L'un des commandants du navire a tenté de prendre la fuite à la nage lorsqu'il a vu la police aux frontières mahoraise mais il a finalement été appréhendé. Parmi les complices figurent également les propriétaires du navire, installés à Ambanja, qui ont empoché 96 millions Ar, soit 3 millions par passager. Le bâtiment ne disposait d'aucun équipement de protection. A quelques kilomètres de Mayotte, une panne technique est survenue. Le 4 juillet, un avion a été affrété pour rapatrier les clandestins à Madagascar. Un membre de l'équipage a été remis entre les mains des services spécialisés de la police nationale.

18/07 - Travail clandestin au Moyen-Orient : un couple malgache appréhendé. Le mari a été écroué, son épouse mise sous contrôle judiciaire. Le couple a été dénoncé par les 170 femmes qui ont travaillé au Koweït et qui ont été placées en quarantaine suite à leur rapatriement. Chacune des victimes devait leur verser entre 500 et 600 dollars pour « *frais de dossier*. »

► Violences basées sur le genre

09/07 - Les violences basées sur le genre (VBG) exacerbées par le confinement. La prise en charge des victimes de VBG ne fait pas partie des services essentiels pendant l'état d'urgence sanitaire. La ligne verte 813 n'aurait jamais eu autant d'appels. Les résultats enregistrés jusqu'à l'arrivée de la pandémie étaient très encourageants mais tout est remis en question depuis l'application des mesures de confinement. Un récent bilan fait état d'un « *relâchement au niveau des différents services de prise en charge des victimes de VBG* ». Pour les acteurs de la lutte et les conseillers de la ligne verte, « *les mesures restrictives des libertés de mouvements liés au Covid-19 obligent à réinventer les moyens permettant aux victimes d'accéder aux services* ».

► Droits des enfants, éducation

01/07 - Maltraitance des enfants - Le dispositif de signalement en ligne Arozaza renforcé. Neuf enfants sur dix, entre 10 et 14 ans, subissent des violences graves. Pour les jeunes filles, une sur quatre déclare avoir subi une violence physique. Six sur dix ont supporté des violences à l'école. Dans la tranche de 15 à 19 ans, près de 10 % sont victimes de violences sexuelles, indique le directeur général de la population. À l'ère de l'Internet et des réseaux sociaux, le danger en ligne s'est accru pour les enfants et les adolescents. Près de 15,2 % des jeunes ont déclaré avoir reçu une demande de rencontre d'un inconnu sur *Facebook*. Le site www.arozaza.mg a été refondu pour le rendre plus efficace. Parents et enfants y ont accès et peuvent effectuer des signalements.

08/07 - Les défis imposés par le confinement dans le contexte de la pandémie sont énormes et surhumains pour les enfants autistes et leurs familles. Les soins et prises en charge nécessaires ont été brusquement arrêtés. Les parents sont économiquement, psychologiquement et physiquement affaiblis alors que les prises en charge doivent continuer coûte que coûte. Depuis le début du confinement, les appels au secours venant des parents se sont multipliés, d'une manière très alarmante. De nombreux enfants développement des crises automutilatrices, des agissements violents, des dégradations de santé sans précédent faute de prises en charge adéquates. Autisme Madagascar demande l'autorisation d'ouverture des centres spécialisés de prise en charge des enfants autistes et demande également l'autorisation de circuler pour les éducateurs spécialisés et de soutien à domicile ainsi que l'autorisation de sortie à toute heure pour les enfants autistes et différents et leurs accompagnateurs pour accomplir les parcours de routines nécessaires pour leur stabilité.

01/07 - Certains enseignants du privé décident de quitter la profession. Le manque d'enseignant est ainsi à craindre pour la prochaine rentrée. Alors que l'année scolaire s'achève, certains enseignants n'ont pas touché leur salaire depuis le début de la pandémie. Certaines écoles ont fait savoir qu'elles ne pourront pas assurer les salaires durant la période de vacances en raison de difficultés financières. Bon nombre de parents ont refusé de payer les frais d'écologie depuis le mois de mars et la suspension des cours.

17/07 - Une année blanche pour l'année universitaire 2019-2020 ? Le ministère de l'enseignement supérieur a indiqué que la rentrée sera reportée à mars 2021 suite aux contraintes liées au coronavirus. Même si l'année blanche n'est pas officiellement évoquée, pour certaines filières l'année 2019-2020 pourrait être considéré comme telle. Deux promotions de nouveaux bacheliers vont ainsi devoir s'inscrire au concours d'entrée

à l'université en 2021 : ceux des années scolaires 2018-2019 et 2019-2020. En effet, seules les facultés de médecine et de droit ont ouvert leurs portes pendant l'année universitaire 2019-2020. Les grèves successives des enseignants-chercheurs du Seces, ajoutées à la crise du Covid-19, ont conduit à cette situation compliquée. La plupart des facultés n'ont même pas pu achever l'année universitaire 2018-2019. Le ministère a toutefois annoncé que les facultés qui n'ont pas achevé l'année 2018-2019 pourront la reprendre entre octobre et décembre 2020. Une information qui ne rassure pas les étudiants car, malgré ces aménagements, l'année académique 2019-2020 resterait invalide. Un autre point inquiète les associations d'étudiants : l'insuffisance de la capacité d'accueil dans les universités publiques.

24/07 - De nombreuses écoles privées devront fermer définitivement leurs portes. Une hausse des frais de scolarité sera appliquée dès la rentrée pour celles qui maintiennent leurs activités. « *Le budget de fonctionnement ne permet pas d'opérer normalement après cette longue période de crise. Les charges liées aux salaires des enseignants et le loyer ne sont plus assurés par les recettes des écoles* », indique Harivelo Solofoarimanana, président de l'association des directeurs et enseignants des écoles privées de Madagascar. « *La plupart des écoles privées ont dû vendre les bancs, le matériel pédagogique dans les salles de classes. D'autres ont dû sous-louer les salles de classe pour pouvoir payer le loyer. Les autres bâtiments sont utilisés à titre de fonds de commerce* », enchaîne-t-il. La plupart des enseignants, quant à eux, ont démissionné dès qu'il y a eu défaut de paiement de leurs salaires.

► Santé

01/07 - 32 décès suspects dans le district de Befotaka. Le ministère de la santé n'exclut pas que le paludisme en soit la cause. L'inquiétude grandit dans le contexte actuel de crise sanitaire car ce bilan dépasse largement le bilan national des décès liés au coronavirus. Le ministère a dépêché sur place une équipe d'enquêteurs. La crainte est que le coronavirus soit déjà présent dans des communautés rurales et n'ait pas encore été diagnostiqué.

Le diagnostic de paludisme a été confirmé par les enquêteurs envoyés par le ministère de la santé.

10/07 - Dans la loi de finances rectificative 2020, le CCOC constate une baisse du budget consacré à la vaccination et à la lutte contre les maladies transmissibles. L'épidémie récente de rougeole a pourtant souligné le caractère essentiel de la vaccination de routine, tandis que l'augmentation des cas de paludisme et de dengue en parallèle au Covid-19 montre que les efforts contre les maladies transmissibles doivent être poursuivis.

21/07 - L'OMS s'inquiète de « l'accélération » de la pandémie de Covid-19 en Afrique. L'Afrique est le deuxième continent le moins touché, avec plus de 15 160 décès, devant l'Océanie, mais l'Afrique du Sud, pays le plus touché sur le continent, a passé la barre des 5 000 morts. « *L'Afrique du Sud risque d'être un précurseur de ce qui va se passer dans le reste de l'Afrique* », a averti Michael Ryan, directeur des situations d'urgences sanitaires à l'OMS. Si l'épidémie s'accélère en Afrique du Sud, avec une progression de 30 % au cours de la semaine dernière, elle ne le fait « *pas plus vite* » que dans beaucoup d'autres pays du continent, dont Madagascar, a relevé le responsable de l'OMS. Même si le nombre total des cas dans ces pays reste plus faible pour l'instant, « *je pense que nous commençons à voir une accélération continue de la transmission dans un certain nombre de pays d'Afrique subsaharienne* », a-t-il souligné. « *Alors que l'Afrique du Sud vit un événement très, très grave, je pense que c'est vraiment un signe de ce à quoi le continent pourrait être confronté si des mesures urgentes ne sont pas prises* », a-t-il conclu.

► Médias, communication, fakes news

02/07 - Diffusion de fausses nouvelles : un député en mauvaise posture. L'élu, qui est en même temps journaliste, avait affirmé à l'antenne qu'Andry Rajoelina, testé positif au coronavirus, avait quitté en catimini Madagascar pour la France. Le député peut faire valoir son immunité parlementaire mais sa profession l'expose à l'application de code de la communication médiatisée. La fausse information avait été diffusée lors d'une émission dont il est l'animateur, allant jusqu'à affirmer qu'il avait fait des recoupements avant de faire cette annonce dont se sont emparés les réseaux sociaux.

03/07 - « Andry Rajoelina victime d'une fake news grotesque », titre le site *Finacial Afrik*⁶ qui explique que le blog d'opposition, aux sources douteuses et informations polémiques, *Kool Saina*, a récemment publié une vidéo dans laquelle un conspirationniste, Pierre Jovanovic, affirme qu'Andry Rajoelina a été corrompu par

⁶ https://www.finacialafrik.com/2020/07/03/le-president-andry-rajoelina-victime-dune-fake-news-grotesque/?fbclid=IwAR1hdtzpr-byCqKJoVgWYyY1Ra--pgrS_bLWcXr7ZqGf8Mot9GmGLEd6qUOw

Bill Gates...qui lui-même chercherait à propager un vaccin tueur en Afrique. Sur la chaîne YouTube de TV Liberté, une web TV d'extrême-droite française, le journaliste auto-proclamé Pierre Jovanovic a relayé une accusation prétendant qu'Andry Rajoelina aurait perçu de Bill Gates et de l'OMS 20 millions de dollars en pleine crise du Covid-19. Une somme sensée convaincre le président de prodiguer un vaccin dangereux à sa population. Cette accusation provient d'un obscur journal complotiste, *Tanzania Perspectives*, connu pour ses fakes news. Selon l'organisation News Guard, Pierre Jovanovic est connu comme un « *super diffuseur* » de propos complotistes. Le « *journaliste* » est persuadé que la crise du Covid-19 a été organisée par les élites mondialisées. Ses « *révélations* » frappent par leur incohérence : il accuse en effet le président d'avoir été corrompu par l'OMS au moment même où ce dernier défendait, parfois contre cette même OMS, l'efficacité de son Covid-Organics. L'information publiée par *Kool Saina* a eu un écho considérable dans les réseaux sociaux et provoqué une forte émotion.

La cellule cybercriminalité demande le retrait de l'article. Le site annonce « *avoir eu l'énorme surprise d'avoir reçu un message privé du lieutenant-colonel de la cellule contre la cybercriminalité d'Antananarivo nous demandant de retirer l'article de notre page Facebook et de notre site web.* » Le site affirme être un blog français indépendant, non soumis de ce fait à la loi malgache. Il ajoute que l'article n'a jamais présenté ses accusations comme une vérité absolue. « *A l'internaute de se faire ensuite un avis sur ces accusations* », écrit-il.

17/07 - L'association des journalistes de la région Atsimo Andrefana dénonce des entraves à l'exercice de leur fonction et des actes d'intimidation de la part des forces de l'ordre. Trois journalistes ont été malmenés alors qu'ils étaient en reportage sur l'application des mesures de fermeture anticipée des commerces en raison de la pandémie. Les forces de l'ordre ont fait pression pour qu'ils détruisent les photos prises. De vives altercations s'en sont suivies. Le vice-président de l'Ordre des journalistes pour la province de Toliara a rencontré le gouverneur pour obtenir des garanties quant à l'exercice de leur profession.

ÉCONOMIE - SOCIAL

► Ressources naturelles

17/07 - Accords de partenariat de pêche durable (APPD). La transparence, le respect des obligations européennes, l'amélioration des connaissances scientifiques et la révision des objectifs sur le soutien financier figurent parmi les recommandations des associations écologistes et des organisations de la société civile pour l'avenir de ces Accords. « *Ces recommandations devraient amener à améliorer la gestion et la gouvernance des pêcheries à Madagascar, ceci pour ne pas porter préjudice aux stocks, qu'il y ait plus d'équité, et que les bénéficiaires soient affectés à l'amélioration de la gestion de ces ressources* », déclare Rémi Ratsimbazafy, expert en biodiversité marine au WWF.

Les acheteurs de saphir quittent Ilakaka. Les Pakistanais ont déserté le plus grand gisement de saphir à ciel ouvert du monde en raison de la crise sanitaire. Le cours des pierres s'effondre. La centaine de boutiques que tenaient ces acheteurs sont fermées. Seuls ceux qu'on appelle les « *petits acheteurs* » tiennent encore quelques boutiques. Ce sont en majeure partie des Malgaches qui travaillent pour des Pakistanais. Les commerces ferment et l'insécurité se développe.

22/07 - A Andina Ambositra les paysans dénoncent les effets dévastateurs d'une exploitation d'amazonite dont les origines sont, par ailleurs, douteuses. L'exploitation illicite a débuté il y a moins d'un quart de siècle. La commune n'a jamais été associée et ne perçoit aucun dividende de cette exploitation. Plus de 80 ha de rizières et des infrastructures agricoles ont été endommagées par les exploitants. De nombreuses terres cultivables ont dû être abandonnées. Les galeries creusées fragilisent les habitations. Le président de l'association Tafo Mihaavo, Razafimanandraibe Louis de Gonzague, accompagné des journalistes s'est rendu sur les lieux pour constater la situation et relayer les appels de la population aux autorités.

► Environnement

01/07 - Les mangroves ravagées sur une île entière à Ambilobe. Des mangroves restaurées depuis plusieurs années par la collectivité locale et la société civile ont été transformées en charbon en un clin d'œil. L'îlot Nosin'i Tiana, victime de cette destruction massive, s'étend sur une vingtaine d'hectares. Il a perdu 75 % de sa végétation. A l'arrivée des autorités, les exploitants avaient déjà quitté l'île. Seul un suspect a pu être intercepté et soumis à un interrogatoire.

02/07 - Destruction de forêt primaire dans le district de Fandriana - Sept hectares d'une réserve naturelle ont été ravagés, quatre pillards ont été placés en garde à vue. Les malfaiteurs pensaient pouvoir

s'adonner à leurs activités sans être inquiétés pendant la célébration du 60ème anniversaire de l'indépendance et alors que l'attention est focalisée sur la lutte contre le Covid-19.

08/07 - Des mesures seront prises pour inciter les migrants de l'aire protégée de Menabe Antimena à retourner dans leur région d'origine. Vahinala Raharinirina, ministre de l'environnement et du développement durable et son équipe se sont rendus sur place pour rechercher des solutions à la dégradation du site provoquée par ces migrations incontrôlées en provenance du Sud. Les « *retours au pays* » seront proposés dans le cadre d'un projet initié par l'OIM. Les bénéficiaires recevront un appui pour leur réinstallation et la création d'activités de subsistance.

12/07 - « La crise sanitaire est en passe de devenir une crise environnementale », écrit La Vérité. Certains opérateurs, plus particulièrement ceux qui œuvrent dans le domaine du tourisme, se ruent vers l'exploitation illicite des ressources naturelles. Les arrestations se sont multipliées au cours des derniers mois. Plusieurs cas d'exploitation illicite de bois précieux ont été découverts dans la région Menabe.

13/07 - La pandémie et ses retombées négatives sur les économies locales encourage la culture et les trafics de cannabis, notamment dans certaines aires protégées. L'accroissement du nombre d'occupants intensifie les défrichements et les feux. La réserve naturelle intégrale de Tsaratanàna serait particulièrement touchée. Dans l'aire protégée de Midongy du Sud, des occupants illicites effectuent des défrichements en vue de cultiver du riz pluvial. La diminution des ressources de Madagascar National Parks conduit à un relâchement des activités de surveillance.

13/07 - Exploitation de bois précieux - Des arnaqueurs promettent des autorisations. 50 millions Ar. telle est la somme réclamée pour obtenir une promesse de délivrance de permis d'exploitation, a rapporté un responsable de l'unité de lutte contre la corruption au sein du ministère de l'environnement. Ces malfaiteurs usent du nom de la ministre pour accorder des documents falsifiés.

► Coopération, bailleurs de fonds

03/07 - Madagascar a bénéficié d'un don de plus de 2 millions de dollars de la BAD pour affronter les variations météorologiques notamment la sécheresse, les inondations et les cyclones tropicaux.

30/07 - L'USAID débloque 8 millions de dollars pour le Sud. 8 330 tonnes d'aide alimentaire seront fournies aux familles pour leur permettre de faire face à la prochaine période de soudure qui s'annonce difficile. Cette aide est destinée à appuyer les besoins nutritionnels de plus de 350 000 personnes, dont 20 500 femmes enceintes et allaitantes. Les vivres seront distribués par le PAM. A fin juillet, un quart de la population du Sud, soit plus de 550 000 personnes, n'aura pas assez à manger au quotidien. Les districts d'Ampanihy et de Tsihombe sont les plus touchés. Les prévisions de sécurité alimentaire pour la prochaine période de soudure, qui devrait débuter en novembre, sont désastreuses. Plus de 100 000 enfants dans les six districts les plus touchés pourraient souffrir de malnutrition aiguë, dont plus de 19 000 cas graves. La région est touchée par la sécheresse depuis 2014. La pandémie devrait également exacerber l'insécurité alimentaire en réduisant les transferts de fonds provenant des expatriés dans les grandes villes du pays.

24/07 - Lutte contre le Covid-19 - Un appui financier de la BAD. Ce soutien financier sous forme de prêt sera destiné à renforcer la résilience économique et sociale face aux conséquences de la pandémie. Madagascar, le Malawi, le Mozambique et Sao Tomé & Príncipe se partageront un appui budgétaire de plus de plus de 120 millions de dollars. Madagascar bénéficierait d'un prêt à taux concessionnel d'environ 37 millions d'euros. Il s'agirait notamment de renforcer le système de santé pour faire face à la flambée des hospitalisations et à l'extension des systèmes de dépistage.

08/07 -Le gouvernement norvégien a signé un appui supplémentaire pour le programme conjoint de l'éducation à Madagascar. Une enveloppe de 4,16 millions de dollars sera mise à la disposition du BIT, du PAM et de l'Unicef d'ici à décembre 2020 pour mieux répondre aux impacts du Covid-19 dans le secteur éducatif principalement dans trois régions du Sud. Parmi les grands axes de cet appui figurent la lutte contre les déperditions scolaires et l'appauvrissement des populations suite à la crise de Covid-19. 31 000 élèves pourront retourner à l'école. 102 000 bénéficieront d'un repas chaud.

09/07 - Le gouvernement, la coopération japonaise et le Système des Nations unies lancent un projet conjoint multisectoriel contre la malnutrition chronique dans l'une des zones les plus touchées par ce fléau, la région Amoron'i Mania. Ce projet d'une durée de 2 ans, porte sur un montant de 11,3 millions de dollars. Le projet touchera au moins 50 000 personnes, dont environ 2 500 femmes enceintes, 5 000 enfants de moins de deux ans et 1 000 enfants d'âge scolaire. Plus de la moitié (55 %) des enfants de moins de 5 ans de cette région présentent un retard de croissance, soit près de 60 000 enfants. Considérant que la nutrition

est la priorité nationale pour réduire la pauvreté, Madagascar est engagé dans le Mouvement de renforcement de la nutrition (SUN) depuis 2012.

09/07 - Controverses sur le détournement de 193 millions de dollars de la Banque mondiale vers des paradis fiscaux. *La Vérité* rapporte que la porte-parole du gouvernement, Lalatiana Andriatongarivo, a fait part de la position de l'exécutif concernant ces détournements que les opposants attribuent au pouvoir actuel. « *L'étude qui fait mention de ces fonds existe bel et bien* », a-t-elle expliqué de prime abord, avant d'affirmer que les faits se rapportent à la période 1990 à 2010, avant même la période transitoire. « *Les deux anciens chefs de l'Etat qui en parlent actuellement sont les principaux concernés* », a-t-elle lancé, en réponse aux interventions récentes de Marc Ravalomanana et de Didier Ratsiraka réclamant la transparence dans la gestion des fonds reçus par Madagascar pour combattre le coronavirus. L'Etat affirme sa volonté de collaborer avec la Banque mondiale pour le rapatriement de ces fonds. « *Des échanges avec la Banque ont eu lieu. L'Etat est prêt à aider cette institution à rapatrier ces fonds. Ces 193 millions pourraient aider la population à travers la construction d'infrastructures et bien d'autres choses. Il est donc inacceptable que ces fonds soient dans des paradis fiscaux* », précise Lalatiana Andriatongarivo.

Dans un article sur *France-info* du mois de février, intitulé « *la Banque mondiale dénonce le détournement de l'aide dans les pays en développement* », l'auteur rapportait que « *dans les 22 pays les plus dépendants l'aide financière est accaparée par les élites et l'argent part vers les paradis fiscaux* ». Madagascar est cité comme faisant partie des 19 pays d'Afrique où les versements des aides coïncident avec des hausses significatives des dépôts dans les paradis fiscaux.

10/07 - « La pratique de la transparence budgétaire est à renforcer à Madagascar », selon l'Unicef. Se basant sur une enquête réalisée en 2019 sur 117 pays, l'organisation s'inquiète des risques de régression du score de Madagascar en termes de transparence dans sa prochaine évaluation. « *L'adoption des deux lois de finances (LFR 2019 et LFI 2020) par voie d'ordonnance et le retard répété pour le dépôt et la publication des projets de lois de finances nuisent à la qualité d'analyse, constituent une entrave à la participation nécessaire des élus au processus budgétaire, fragilisent l'équilibre de la séparation de pouvoirs et restreignent les opportunités de débats* », affirme-t-elle. L'Unicef recommande que « *les organisations de la société civile aient accès aux données financières, en particulier celles relatives à l'exécution des paiements au niveau du trésor public afin d'en expliquer la portée et la signification aux citoyens et de relayer en retour leurs voix dans les débats afférents* ». Pour faire face à la riposte contre le Covid-19, les aides extérieures ont afflué ces derniers mois dans le pays. Depuis le début de l'épidémie, Madagascar a reçu de la part de ses partenaires techniques et financiers (OMS, UNICEF, AFD, Banque mondiale...) pas moins de 444 millions de dollars mais les autorités reçoivent de vives critiques concernant la gestion des fonds octroyés.

30/07 - Les pressions de la société civile et de l'opposition s'accroissent pour que le ministère de l'économie et de finances livre un rapport sur l'utilisation des financements obtenus pour la riposte à la pandémie. Un rapport provisoire a été mis en ligne sur le site du ministère indique que le financement total général, « *négociés et à négocier* » auprès des partenaires techniques et financiers s'élève à **671,73 millions de dollars**. Le document indique que **seule 6,7 % de cette somme est pour l'instant décaissée**, soit 186,4 millions de dollars. Les sommes décaissées proviennent principalement de la Banque mondiale et du FMI. D'autres financements comme ceux de la BAD entrent dans les programmes d'appui. Plusieurs autres fonds sont également déjà « *négociés, approuvés et signés* » avec le Japon, la France (AFD) et le système des Nations unies. Le reste des 671,73 millions de dollars sont soit « *en phase de conception/préparation* » ou encore en « *cours de négociation* », notamment avec l'UE et la Russie. Le rapport ne précise pas l'emploi qui a été fait des 186,4 millions déjà décaissés.

« **Qui sont les donateurs nationaux ? Quelles dépenses ont été payées par les ressources propres du pays ? Qui sont les adjudicataires des marchés publics et comment ont-ils été attribués ? Autant de questions auxquelles le rapport provisoire publié par le ministère des finances sur les financements négociés et à négocier en réponse à la pandémie du Coronavirus ne répond pas** », écrit *Malagasynews*. Les organisations de la société civile continuent ainsi de réclamer l'application du décret portant la création du fonds Covid-19 avec la publication des programmes d'emploi et des rapports. Le CCOC estime cependant que ce rapport est « *un bon début en termes de transparence* »

16/07 - La « Team Europe », composée de l'UE, de la France et l'Allemagne, a mobilisé près de 40 millions d'euros « *pour financer dans de brefs délais des activités spécifiques dans le secteur santé, protection sociale et relance économique* ». Dans un communiqué de presse l'UE indique qu'elle « *travaille activement pour arriver à l'approbation de 21 millions d'euros d'appui budgétaire à l'Etat malgache* ». Un déboursement accéléré de 10 millions d'euro en 2020, serait envisagé pour aider à faire face à la crise sanitaire.

24/07 - Le gouvernement japonais prépare quatre projets d'assistance urgente à Madagascar pour un montant de 6,5 millions de dollars, dans le domaine de la lutte contre les maladies infectieuses, en particulier la lutte contre le coronavirus. Cette aide publique s'ajoute aux aides accordées par Sumitomo Corporation.

30/07 - FMI : un décaissement supplémentaire de 171,9 millions de dollars pour Madagascar au titre de la facilité de crédit rapide (FCR), soit 50 % de la quote-part du pays. Il s'agit du deuxième décaissement d'urgence depuis le début de la pandémie. Il contribuera à financer les besoins urgents de la balance des paiements et du budget. Ce décaissement supplémentaire porte le soutien du FMI en faveur de Madagascar pour faire face au Covid-19 à 337,9 millions de dollars. Les besoins urgents de balance des paiements résultant de la pandémie ont augmenté, avec un besoin de financement désormais estimé à 580 millions de dollars, tandis que la situation fiscale a été gravement affectée par des pertes de recettes et la réorientation des ressources budgétaires pour faire face à des dépenses critiques. Les autorités se sont engagées à faire preuve de transparence et de responsabilité pour s'assurer que ces ressources seront utilisées de manière appropriée. Ce décaissement continuera à catalyser un soutien supplémentaire de la part des donateurs.

► Economie - Social

10/07 - Révélations du site *Africa Intelligence* sur le projet GasyCar⁷. Xi Jinping offre aux présidents africains des voitures « nationales ». « *La Chine permet aux pays où elle opère des chaînes d'assemblage de voitures de revendiquer ces véhicules composés à 100 % de pièces chinoises comme des productions nationales. Un tour de passe-passe industriel très apprécié des présidences africaines. (...) Andry Rajoelina, a surpris la Grande île le 24 juin, lorsqu'il a annoncé en grande pompe le lancement de GasyCar, une marque auto-moto estampillée d'un logo en forme de tête de zébu. Son homologue ougandais, Yoweri Museveni, s'apprête également à mettre en avant l'industrialisation express du pays en annonçant le lancement des usines d'Uganda Automobile, censées produire des voitures aux couleurs nationales. Les voitures en kit essaient en Afrique* », écrit notamment le site. Le chef de l'Etat espère, comme ses homologues africains, que son usine d'assemblage sera opérationnelle dans les meilleurs délais. Pour ce faire, la Chine propose à ses partenaires des usines clés en main, disponibles sur Internet. Avant même d'avoir finalisé l'usine d'assemblage de GasyCar, promise à produire elle-même 50 % des pièces d'ici trois ans, Andry Rajoelina a déjà passé commande pour son gouvernement. Une première centaine de motos a d'ores et déjà été livrée à la police nationale pour la fête nationale du 26 juin. Le projet GasyCar concentre les critiques des opposants : les voitures présentées le 24 juin sont identiques à celles de Kantanka, une marque vendue à l'autre bout du continent. A une seule différence près : ce n'est pas une tête de zébu qu'arborent les véhicules de Kantanka, mais l'étoile du drapeau ghanéen.

07/07 - La monnaie malgache poursuit sa dépréciation constatée depuis le début de l'année et renforcée depuis la pandémie de Covid-19. L'ariary a perdu respectivement 273 points par rapport à l'euro et 241 points par rapport au dollar en l'espace d'un peu plus de six mois. La loi de finances rectificative table sur une stabilisation de cette dépréciation qui s'expliquerait notamment par la baisse de la sortie de capitaux due à la crise sanitaire. L'autre facteur évoqué pour ce maintien de l'ariary à un niveau raisonnable se situe au niveau du moratoire de la dette dont a bénéficié Madagascar de la part de ses créanciers publics bilatéraux et multilatéraux. A cela s'ajoute la hausse des aides extérieures qui sont sources de devises.

10/07 - Crise sanitaire : un plan multisectoriel d'urgence de 826 millions de dollars. Après la brève présentation du Plan multisectoriel d'urgence (PMU) au secteur privé le 17 juin, le document complet est désormais disponible. Le PMU est axé sur trois axes : renforcement de la gouvernance dans la lutte contre la pandémie, renforcement des mesures de protection sociale et soutien à la résilience économique du secteur privé. L'Etat contribuera au financement du plan à hauteur de 375 millions de dollars, les partenaires techniques et financiers à hauteur de 127 millions. Un gap de plus de 255 millions subsiste. Un compte unique Covid-19 sera créé pour la gestion des ressources financières dédiées à la riposte à la pandémie. 20 000 PME devraient avoir accès à une ligne de crédit à taux concessionnel.

10/07 - « Perturbation des filières agricoles : le Covid-19 affamera-t-il Madagascar ? » s'interroge *Les Nouvelles*. Il a anéanti le tourisme. Il cloue au sol les avions. Il ronge l'économie en général. Mais quel impact le Covid-19 aura-t-il sur le secteur agricole en particulier ? Le virus va-t-il contaminer la chaîne d'approvisionnement de la nourriture locale ? Les réponses demeurent encore floues... Mais de nombreux indices laissent à penser que les prix vont augmenter. Une forte inflation des cours du riz priverait par exemple de repas une partie de la population. Le pays pourrait même subir une pénurie. C'est la crainte du gouvernement, qui transpire dans le tout récent Plan multisectoriel, publié le 1er juillet, et qui vise à relancer le pays. En raison de la faible demande des consommateurs, « *les producteurs sont confrontés à des problèmes de surproduction* », note le Plan. Les opérateurs doivent donc stocker leurs marchandises faute de pouvoir les écouler. Or, « *les produits périssent car le conditionnement n'est pas satisfaisant* », constate-t-il. Et c'est le secteur rizicole qui pourrait subir le séisme le plus grave. Selon le Plan, « *le pays reste vulnérable au dérèglement de la logistique et de la distribution à l'échelle internationale. C'est pourquoi, il y a un risque réel de pénurie de riz vers la fin*

⁷ Cf. Revue de presse du blog Justmad – Juin 2020 p.29
Justice et Droits de l'Homme à Madagascar

de l'année 2020 et pour la prochaine période de soudure. Le gap prévisionnel est estimé à au moins 200 000 tonnes de riz blanc. »

10/07 - Une collaboration étroite entre la société Bionexx et la région de Haute Matsiatra voit le jour. Bionexx assure chaque année 4 millions de pépinières d'artémisia aux paysans de la région. Le gouverneur ambitionne de faire de sa région le leader de la culture de cette plante au niveau mondial. La société produit chaque année 700 tonnes de cette plante. La plupart des cultures se trouve à Ampano, dans l'Ivohibe.

13/07 - Le soutien à la trésorerie de Tsaradia figure parmi les mesures prises dans le Plan multisectoriel d'urgence. Le gouvernement accordera 11,6 millions de dollars à la compagnie pour assurer la continuité de la desserte aérienne domestique et pour accompagner la compagnie dans sa stratégie de réorientation. Quatre mois après la suspension des vols domestiques, sa situation est préoccupante, avec la perte de 10 000 passagers. Seuls ont pu être organisés des vols cargo-fret et des vols de rapatriement.

21/07 - La crise sanitaire engendre une crise sociale dans les entreprises franches textiles. Une entreprise installée à Ivato, employant quelques 6 000 salariés, a mis son personnel en chômage technique. Une autre entreprise, du côté de Tanjombato, a envoyé plus de 1 100 employés en congé annuel forcé. Le secrétaire général de la confédération chrétienne des syndicats malgaches, Rémi Henri Boutoudi, affirme avoir reçu des plaintes d'employés. Malgré l'interdiction de rassemblement, des milliers d'employés ont envahi la cour d'une entreprise textile à Ankadindravola Ivato pour protester contre la cessation d'activité de leur société. Le président du Groupement des entreprises franches privées a affirmé craindre la faillite de nombreuses entreprises franches suite à la fermeture des frontières avec l'Europe. 150 000 employés de l'industrie textile seraient touchés par le chômage et la crise sociale.

22/07 - Énième signal de détresse du secteur du tourisme. Dans une lettre adressée au président de la République et au ministre du tourisme, les membres de la Confédération du tourisme de Madagascar (CTM), demandent aux autorités « l'annulation de la collecte de toutes les obligations fiscales sans pénalité pour l'exercice 2020, et cela, jusqu'à l'ouverture de l'espace aérien, la suspension de la collecte des charges sociales et patronales, la prise en charge du chômage technique pour trois mois, la prolongation de la durée du chômage technique au-delà de six mois, le gel des loyers pour trois mois ». Le président de la CTM estime que 40 000 salariés du secteur sont menacés à brève échéance. Etouffés par les mesures sanitaires, les acteurs du tourisme quittent Madagascar en dépit des difficultés réglementaires ou opérationnelles que cela représente. On compterait plus de 200 candidats au départ pour la France sur la seule île de Nosy Be.

22/07 - Air Austral - Air Madagascar : divorce consommé. La résiliation du pacte d'associés et celle de l'accord de partenariat de 2017 entre les deux compagnies sont effectives. La reprise en main d'Air Madagascar dans son ensemble vient d'être signée entre la République de Madagascar et la société Air Austral Invest (AAI). Le protocole d'accord mentionne « la cession de 123 866 266 actions représentant environ 43,78 % du capital social d'Air Madagascar, détenues par AAI, au profit de la CNaPS et de 420 981 actions représentant 6,79 % d'Air Austral, détenues par la CNaPS, au profit d'Air Austral dans le cadre d'une réduction de capital ». Les dirigeants d'Air Madagascar ambitionnent de remettre la compagnie sur pieds avec de nouvelles stratégies, la reprise de négociations avec les avionneurs Airbus et Boeing et la renégociation de tous les contrats conclus avant ce partenariat infructueux. Pour se relancer, la compagnie nationale n'aura d'autre choix que de s'ouvrir à des partenariats multiples. Air Madagascar ouvrira son capital à d'autres compagnies.

23/07 - La compagnie Madagascar Airways se dit victime d'un « harcèlement du régime. » Taxée d'être proche de l'ancien président Hery Rajaonarimampianina, Madagascar Airways, qui opérait depuis 2016, ne peut plus assurer ses vols depuis le 12 avril. La décision de suspension de son certificat de transport est tombée le 24 février. Une décision jugée irrégulière et qui a amené la compagnie à saisir le Conseil d'Etat. Entre-temps, la compagnie a corrigé la seule non-conformité mineure qui a motivé la suspension du certificat. Après audit, celui-ci a été rétabli, permettant à Madagascar Airways de continuer à opérer. Ce d'autant plus que la compagnie a reçu de nombreuses demandes, notamment, pour des vols de rapatriement de ressortissants étrangers. Parmi ces demandes celle de l'ambassade des Comores qui voulait rapatrier 700 de ses ressortissants. Demande rejetée au motif que la compagnie ne dispose pas encore d'une autorisation d'auto-assistance à l'escale. Les autorités comoriennes ont finalement opté pour une compagnie tanzanienne pour assurer les vols de rapatriement de leurs ressortissants. Une soixantaine de Comoriens ont déjà pu rentrer au pays grâce à ce vol.

L'entrée dans le capital d'Air Madagascar de l'organisme chargé de gérer le fonds de retraite des employés du secteur privé, la Cnaps, suscite inquiétude et interrogations, note *Malagasynews* qui écrit : « Air Madagascar est loin d'être une bonne affaire dans sa situation et avec le contexte actuel avec ses dettes et la crise mondiale du transport aérien due à la crise sanitaire. S'agit-il réellement d'une décision dictée par la logique de business ou simplement une décision politique ? »

25/07 - Le conseil des ministres a annoncé l'importation en cours de 16 000 tonnes de riz par la State procurement de Madagascar (SPM), récemment créée. La société d'Etat en charge de l'importation de produits de première nécessité a pu négocier la tonne à 345 dollars, 30 euros au-dessous des cours actuellement pratiqués pour les riz les moins chers. L'opération est réalisée en collaboration avec la Société générale. La valeur totale de la transaction s'élève à 5,3 millions de dollars. Le communiqué n'indique ni la qualité du riz ni le pays d'origine.

28/07 - Les 5 usines de la Star qui produisent des boissons vont être mis à l'arrêt jusqu'au 31 août. Le personnel est mis au chômage technique. Depuis le début de l'état d'urgence sanitaire, la Star a progressivement fermé ses usines. « *Après plus de 65 ans d'existence, c'est la première fois que la brasserie historique de la Star à Antsirabe va être suspendue* », confie une salariée.

31/07 - Près de 1,5 million d'habitants dépendent de la filière du tourisme et sont aujourd'hui dans une situation extrêmement précaire. Un secteur primordial pour l'Etat puisqu'il représente 7 % du PIB. Il est aussi l'un des plus gros pourvoyeurs de devises pour le pays et représente 300 000 emplois directs et indirects. Mais aujourd'hui, 9 salariés du tourisme sur 10 sont au chômage technique, d'après la Confédération du tourisme de Madagascar qui déclare : « *C'est toute une chaîne de valeurs qui est en détresse et ça fait quatre mois aujourd'hui qu'on attend des mesures vraiment concrètes.* » Dans une lettre adressée au président de la République et au ministre de tutelle, il y a deux semaines, la Confédération appelle notamment au gel des loyers et à une prise en charge du chômage technique des salariés par l'Etat.

30/07 - Chute importante de l'Ariary face à l'euro. Ces derniers jours, le cours de la monnaie nationale a flirté avec la symbolique barre des 1 euro pour 4 500 Ariary. Pourtant, si cette situation crée l'inquiétude dans la population, la Banque centrale, elle, se veut rassurante, rappelant que 65 % des transactions internationales de la Grande Île se font en dollar. Depuis le début de la crise sanitaire, les quatre secteurs d'activité grands pourvoyeurs de devises – l'industrie minière, le textile, le tourisme et la pêche – ne font plus ou que très peu entrer des devises, explique l'économiste Rado Ratobisaona. Les produits d'exportation subissent une forte baisse de prix et de volumes au niveau international, tandis qu'au niveau national on réalise toujours autant d'importations incompressibles, comme le pétrole ou les médicaments. Résultat : il y a plus de sorties de devises que d'entrées. De quoi déséquilibrer un peu plus la balance commerciale du pays, déjà structurellement déficitaire. Pour l'économiste, l'État doit intervenir pour « *mettre en place une stratégie qui incite le rapatriement de devises que les entreprises malgaches pourraient avoir à l'étranger.* » Le gouverneur de la Banque centrale affirme que la prise d'un certain nombre de mesures plus coercitives est imminente. « *Beaucoup d'entreprises d'exportation font de la rétention de devises* », explique Henri Rabarijohn, ce qui est illégal. L'Ariary ne s'est que très faiblement déprécié par rapport à la monnaie américaine, devise utilisée pour le règlement des importations de riz et de pétrole. Le risque d'inflation importée serait donc faible, selon le gouverneur de la Banque centrale. Rado Ratobisaona prévoit toutefois un fort risque d'inflation sur les produits d'import comme les produits de première nécessité qui ne sont pas fabriqués sur l'île.

Taux de change au 30/07/20 : 1 euro = 4 513 Ariary

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune, Newsmada (Les Nouvelles), La Vérité, La Gazette 2GI, Orange.mg, Madagate, Moov, 2424.mg, Justice Madagascar (Facebook), Agence malagasy de presse.com, afriqueactudaily.com, Malagasynews